Nations Unies S/PV.8137



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8137e séance

Vendredi 15 décembre 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Kono	(Japon)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	M. Tillerson
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Field
	Sénégal	M. Seck
	Suède	Mme Wallström
	Ukraine	M. Klimkin
	Uruguay	M. Rosselli Frieri

Ordre du jour

Non-prolifération: République populaire démocratique de Corée

Lettre datée du 1er décembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2017/1038)

17-44414 (F)







La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Lettre datée du 1er décembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2017/1038)

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, aux ministres et aux autres éminents représentants présents dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence témoigne de l'importance de la question dont nous débattrons aujourd'hui.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Cho Hyun, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République de Corée.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/1038, qui contient le texte d'une lettre datée du 1er décembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole à S. E. le Secrétaire général António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de remercier la présidence japonaise, et de vous remercier personnellement, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Je tiens aussi à saluer les nombreux ministres et autres représentants réunis autour de cette table, et j'apprécie la participation de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à cette séance importante.

La tension qui règne dans la péninsule coréenne constitue aujourd'hui la menace la plus sérieuse qui pèse sur la paix et la sécurité dans le monde. Je suis profondément préoccupé par le risque d'affrontement militaire, notamment en conséquence d'une escalade involontaire ou d'un mauvais calcul. Je sais que le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a rendu compte au Conseil de sécurité, en début de semaine, de sa récente visite en République populaire démocratique de Corée. Je ne vais pas répéter ce qu'il a dit, mais je veux noter que son déplacement a été l'occasion du premier échange de vues politique approfondi entre le Secrétariat et des responsables de Pyongyang en presque huit ans.

De fait, sa visite est intervenue à la fin d'une année difficile. Cette année, la République populaire démocratique de Corée a mené des activités liées à ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques à un rythme alarmant et accéléré. Le 3 septembre, elle a procédé à son sixième essai d'explosion nucléaire, utilisant ce qu'elle a affirmé être une « arme thermonucléaire à deux étages ». L'essai a causé un séisme d'une magnitude de 6,1 sur l'échelle de Richter. Au cours de l'année, la République populaire démocratique de Corée a effectué 20 tirs de missile balistique. Il s'est notamment agi de ses premiers essais de deux missiles balistiques intercontinentaux et d'essais de missiles balistiques de moyenne portée. En septembre, deux missiles balistiques de moyenne portée Hwasong-12 ont survolé le Japon. Aucun avertissement de sécurité aérienne ou maritime n'a été émis pour l'un quelconque de ces tirs.

L'Agence internationale de l'énergie atomique n'est toujours pas en mesure de se rendre en République populaire démocratique de Corée pour vérifier l'état du programme nucléaire du pays. Elle en suit l'évolution par images satellites; au Centre de recherches scientifiques sur l'énergie nucléaire de Yongbyon, elle a observé des signatures correspondant à l'exploitation d'un réacteur de production de plutonium et de ce que des sources décrivent comme une installation d'enrichissement par centrifugation. L'Agence continue également de constater des signes d'activités d'extraction, de traitement et de concentration à la mine d'uranium et à l'usine de concentration de l'uranium de Pyongsan.

La République populaire démocratique de Corée reste le seul pays à enfreindre la norme d'interdiction des essais nucléaires. Ses agissements témoignent d'un mépris flagrant pour la volonté et les résolutions du Conseil de sécurité et battent en brèche ladite norme et le régime de non-prolifération nucléaire. La résolution 2375 (2017), adoptée en septembre, prévoit les sanctions les plus sévères jamais imposées

à la République populaire démocratique de Corée. J'engage de nouveau les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée à se conformer aux résolutions applicables du Conseil de sécurité et à ouvrir la porte à une reprise du dialogue sur la dénucléarisation et la paix durable dans la péninsule coréenne.

Tandis que toutes les parties concernées cherchent à éviter une escalade accidentelle qui aboutirait à un conflit, le risque est multiplié par un excès de confiance déplacé, des discours dangereux et un manque de canaux de communication. Il est temps de rétablir et de renforcer les canaux de communication, notamment entre les deux Corées et entre les responsables militaires des deux camps. Cela revêt un caractère essentiel pour atténuer le risque de mauvais calcul ou de quiproquo et réduire les tensions dans la région. Toute action militaire aurait des conséquences dévastatrices et imprévisibles.

L'unité du Conseil de sécurité est capitale pour réaliser la dénucléarisation et elle crée l'espace nécessaire à des initiatives diplomatiques visant à y parvenir de façon pacifique. Au paragraphe 30 de sa résolution 2375 (2017), le Conseil a unanimement demandé que

> « des efforts supplémentaires soient entrepris pour réduire les tensions et faire avancer les perspectives d'un règlement global ». Il a également exprimé, dans cette même résolution, « le désir de trouver une solution pacifique et diplomatique à la situation et se félicitant... des efforts déployés par les membres du Conseil de sécurité et par d'autres États Membres pour faciliter une solution pacifique et globale par le dialogue » (*résolution 2375 (2017), huitième alinéa du préambule*).

Le Secrétariat et moi-même sommes les partenaires du Conseil dans cet effort, et mes bons offices seront toujours disponibles. J'estime que le Secrétariat apporte une plus-value stratégique dans trois domaines cruciaux : premièrement, l'impartialité; deuxièmement, la voix et les normes, valeurs et principes applicables à des solutions pacifiques et diplomatiques, conformément au droit international; et, troisièmement, la mise à disposition de canaux de communication avec toutes les parties. L'Organisation est une instance clé où les six parties sont représentées et peuvent interagir pour rapprocher leurs interprétations divergentes et promouvoir des mesures de confiance. En ma qualité de Secrétaire général, je suis déterminé à protéger et renforcer ces trois aspects. Il est essentiel que le Conseil de sécurité soit uni à l'appui de cette entreprise.

Je me félicite que le Conseil se préoccupe des questions relatives aux affaires humanitaires et aux droits de l'homme. Le Secrétariat n'a eu de cesse de souligner qu'il importait de dissocier la situation en matière de paix et de sécurité et l'impératif humanitaire. En République populaire démocratique de Corée, 70 % des habitants souffrent d'insécurité alimentaire et 40 %, de malnutrition. Par l'intermédiaire du document de 2017, intitulé *Besoins et priorités humanitaires du pays de la République populaire démocratique de Corée*, un appel de fonds a été lancé pour mobiliser 114 millions de dollars afin de remédier aux problèmes les plus pressants. À ce jour, on n'a réuni que 30 % de cette somme. Je demande à tous les États Membres, en particulier ceux qui sont représentés autour de cette table, de bien réfléchir aux principes humanitaires qui sous-tendent notre action. La population de la République populaire démocratique de Corée a besoin de notre générosité et de notre aide.

D'ici peu, des athlètes se rassembleront à Pyeongchang pour les Jeux olympiques d'hiver. Je forme l'espoir le plus sincère que la République populaire démocratique de Corée y participera. Comme l'Assemblée générale l'a reconnu, les Jeux olympiques sont à même de créer un climat de paix, de développement, de tolérance et d'entente dans la péninsule coréenne et au-delà. Nous devons diffuser et approfondir cet esprit d'espoir, porteur de maintes possibilités. L'action diplomatique est la seule voie susceptible de mener à la paix durable et à la dénucléarisation à long terme. Il nous faut faire tout notre possible pour réaliser cet objectif et éviter d'atteindre un niveau de danger dont l'évolution serait imprévisible et les conséquences, catastrophiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères du Japon.

Comme nous avons tous pu le constater, la Corée du Nord multiplie les provocations, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité qui la concernent. Ces deux dernières années, elle a tiré 40 missiles balistiques, dont deux ont survolé le Japon. Elle a également procédé à trois essais nucléaires. La Corée du Nord a prétendu que celui de septembre était un essai de bombe à hydrogène. Son rejet de l'autorité du Conseil est totalement inacceptable.

Tout récemment, le 29 novembre, la Corée du Nord a tiré un missile balistique de portée intercontinentale, qui semble être d'un nouveau type. Cela a démontré, une nouvelle fois, que les agissements de la Corée du Nord représentent manifestement une menace mondiale qui pèse sur tous les États Membres. La progression de son programme nucléaire représente une menace fondamentale pour le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le dernier tir en date a été effectué 75 jours après les provocations auxquelles s'est livrée la Corée du Nord en septembre. Certains ont vu avec optimisme ces 75 jours de silence comme un signe positif. Toutefois, le tir de missile du mois de novembre a clairement montré qu'alors qu'elle semblait silencieuse, la Corée du Nord avait continué de développer sans relâche ses programmes nucléaire et de missiles. Il est de plus en plus évident qu'elle n'a pas du tout l'intention de les abandonner, ni de reprendre un dialogue sérieux.

La visite du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Feltman, n'a fait que confirmer la terrible réalité. La communauté internationale doit être encore plus alertée par le fait que la Corée du Nord poursuit son développement nucléaire et de missiles, au moment même où nous tenons la présente séance. La Corée du Nord prétend que ses programmes visent à assurer sa sécurité nationale, notamment le maintien de son régime. Mais au contraire, ils sont extrêmement dangereux. Ils vont à l'encontre de l'ordre international et pourraient nuire à la sûreté de tout autre État Membre de l'ONU. À cet égard, je tiens à souligner que le Japon n'a jamais tenté de changer un régime dans d'autres pays ou d'autres régions par la force. Nous pensons qu'une solution pacifique est souhaitable. Toutefois, la Corée du Nord a toujours rejeté la possibilité d'une telle solution et a plutôt continué d'intensifier ses actes de provocation. Elle ne fait aucun cas de ce que l'on appelle le Cadre agréé entre les États-Unis d'Amérique et la République populaire démocratique de Corée de 1994, ni de la Déclaration commune publiée le 19 septembre 2005 par la Chine, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, le Japon, la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée, trahissant la bonne foi de tous les pays concernés. La Corée du Nord a utilisé ces pourparlers comme un prétexte pour continuer son développement nucléaire et de missiles.

Comment la Corée du Nord a-t-elle récompensé nos efforts visant à établir un dialogue et à lui prêter assistance au cours des deux dernières décennies? Elle a adopté la stratégie de la tension et a tenté d'obtenir des concessions. Il est de notre responsabilité de ne pas commettre les mêmes erreurs que dans le passé, comme, par exemple, engager un vain dialogue. Cela n'a fait que permettre à la Corée du Nord de continuer de gagner du temps pour son développement nucléaire et de missiles. Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ont déjà clairement stipulé que la Corée du Nord doit abandonner ses programmes de façon complète, vérifiable et irréversible, et nous ne devons pas nous éloigner de cet objectif. Un engagement et des actions concrètes de la part de la Corée du Nord en faveur de la dénucléarisation sont des conditions préalables d'un dialogue sérieux.

La communauté internationale doit tenter d'être plus unie et coopérer étroitement pour maximiser la pression sur la Corée du Nord par tous les moyens disponibles. C'est la seule manière de mener la Corée du Nord à changer sa politique. Les sanctions de l'ONU sont un moyen efficace d'atteindre cet objectif. À cet égard, le Conseil doit également se rappeler de la détermination qu'il a exprimée dans ses résolutions à prendre de nouvelles mesures sérieuses si la Corée du Nord procédait à tout autre tir ou essai nucléaire. Les sanctions sont les outils qui peuvent faire comprendre à la Corée du Nord qu'il y n'a pas d'autre option que de changer sa politique. Les mesures que le Conseil de sécurité a adoptées sont d'une sévérité sans précédent et très proches d'un régime de sanctions complet. Les sanctions sont plus efficaces lorsqu'elles sont pleinement mises en œuvre et qu'elles exercent une forte pression sur la Corée du Nord pour qu'elle mette un frein à ses programmes nucléaire et de missiles, en réduisant drastiquement ses revenus en monnaie étrangère. Dès lors, nous appelons instamment tous les États Membres de l'ONU à mettre pleinement en œuvre ces sanctions et à remédier à toutes les lacunes éventuelles. À cette fin, le Japon est prêt à aider les pays qui éprouvent des difficultés à mettre en œuvre les sanctions.

De plus, nous saluons les mesures plus autonomes ciblant la Corée du Nord, qui sont introduites ou renforcées dans de nombreux pays, et nous appelons tous les États Membres à prendre des mesures supplémentaires pour arrêter la circulation de personnes, biens et fonds vers la Corée du Nord, notamment pour rompre les liens diplomatiques. Le Japon met en œuvre ses propres mesures strictes. Aujourd'hui, je tiens à informer le Conseil que nous venons d'introduire des mesures autonomes additionnelles, désignant 19 entités nord-coréennes pour un gel des avoirs. Je demande également aux autres États Membres d'adopter des mesures similaires.

Malheureusement, la menace posée par la Corée du Nord inclut également sa capacité de fabriquer d'autres armes de destruction massive, notamment des armes chimiques et biologiques, ainsi que ses activités dans le cyberespace. D'après certaines informations, la Corée du Nord acquerrait des fonds pour développer davantage ses programmes nucléaire et de missiles par la vente d'armes ou par le cybervol. Nous devons renforcer notre réseau international de partage de l'information et de coopération, de manière à mieux pouvoir faire face à toutes les menaces éventuelles.

En ce moment même, des armes nucléaires et des missiles balistiques sont en train d'être mis au point de façon continue, aux dépens du bien-être de la population nord-coréenne. Nous ne pouvons fermer les yeux sur les informations faisant étant de graves violations de ses droits fondamentaux. Il y a quelques années, des agents nord-coréens ont infiltré le Japon et enlevé un certain nombre de citoyens japonais, dont une fille âgée de 13 ans seulement. Sur les personnes enlevées, seules cinq sont revenues, tandis que la plupart des Japonais qui ont été enlevés sont restés en détention en Corée du Nord. Cette semaine, la mère de l'une des personnes enlevées est décédée, sans avoir revu sa chère fille depuis près de 40 ans. Un autre membre de la famille est également décédé récemment. Les familles ne peuvent attendre éternellement. Il est profondément regrettable que sur les personnes enlevées, quelques-unes seulement aient pu rentrer chez elles, près de leurs familles et amis qui les attendaient. Nous devons souligner nos graves inquiétudes au sujet des violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits dont se rend coupable la Corée du Nord, notamment celles commises contre des citoyens d'autres pays à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la Corée du Nord, comme cela a été le cas avec le citoyen américain Otto Warmbier. Le seul moyen d'atteindre le principal objectif de l'ONU, à savoir maintenir la paix et la sécurité internationales – notamment en Corée du Nord même –, passe par un règlement global des questions des enlèvements, du nucléaire et des missiles.

La Corée du Nord pourrait stimuler fortement son économie et améliorer le bien-être de sa population si elle choisit la bonne voie. Mais elle ne pourra profiter d'un brillant avenir qu'en réglant ses questions du nucléaire et des missiles ainsi que les affaires d'enlèvement. Alors que la Corée du Nord doit encore honorer son engagement envers la dénucléarisation et prendre des mesures concrètes à cette fin, envoyons-lui un message clair et concerté, selon lequel la communauté internationale n'acceptera jamais une Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne à présent la parole au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

M. Tillerson (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) **:** Je suis reconnaissant de cette occasion qui m'est donnée de m'exprimer aujourd'hui au Conseil de sécurité. Au nom des États-Unis d'Amérique, je remercie le Japon et le Ministre des affaires étrangères Kono d'avoir organisé cette séance ministérielle sur la menace croissante posée par la Corée du Nord.

Lorsqu'il est entré en fonctions, le Président Trump a identifié la Corée du Nord comme la plus grande menace à la sécurité nationale des États-Unis d'Amérique. Notre opinion n'a pas changé. Après son tir de missile balistique intercontinental du 29 novembre dernier, le Gouvernement nord-coréen a déclaré avoir désormais la capacité de frapper n'importe quel endroit du territoire continental des États-Unis. Les capacités croissantes de la Corée du Nord représentent une menace directe pour notre sécurité et la sécurité du monde entier. Nous ne considérons pas cette affirmation comme une menace sans fondement. Le fait que le régime nord-coréen poursuit ses activités illégales de tirs de missiles et d'essais nucléaires atteste de son mépris pour les États-Unis, pour ses voisins en Asie et pour tous les Membres de l'ONU. Face à une telle menace, aucune nation ne saurait rester les bras croisés.

En adoptant un ensemble de résolutions robustes, le Conseil de sécurité a endossé un rôle de premier plan pour condamner les programmes nucléaires et de missiles illicites de la Corée du Nord et lui en imposer les conséquences. La communauté internationale reste fermement déterminée à ne pas accepter une Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire. Tous les États Membres de l'ONU doivent appliquer intégralement les résolutions du Conseil de sécurité qui ont été adoptées. Quant aux nations qui ne l'ont pas encore fait ou qui sont lentes à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, leur hésitation pousse à se demander si leur vote ne représente qu'un engagement par les paroles, mais pas par les actes. J'exhorte les pays qui n'ont pris aucune mesure à tenir compte de leurs intérêts, de leurs allégeances et de leurs valeurs face à cette grave menace mondiale.

Nous pensons qu'il est possible et impératif d'aller au-delà de l'application des exigences minimales contenues dans les résolutions du Conseil de sécurité visant la République populaire démocratique de Corée. Au printemps dernier, les États-Unis ont lancé une campagne pacifique de pression, impliquant des sanctions économiques et diplomatiques contre la Corée du Nord, dans le but de réunir les conditions nécessaires pour que la Corée du Nord s'engage dans des négociations sérieuses visant l'abandon complet, vérifiable et irréversible de ses programmes d'armes nucléaires. Notre détermination à poursuivre cette campagne est encore plus forte aujourd'hui. Au cours de l'année écoulée, de nombreux alliés et partenaires des États-Unis ont rejoint notre campagne, allant au-delà du simple respect des résolutions du Conseil de sécurité. Nous demandons à ces pays de continuer à intensifier la pression par des mesures unilatérales. Cela permettra d'isoler davantage la Corée du Nord sur les plans politique et économique en tarissant l'appui et les fonds dont bénéficient ses programmes nucléaires et de missiles illégaux.

En particulier, nous appelons la Russie et la Chine à intensifier la pression, notamment en allant au-delà de la mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité. Le fait qu'elle continue d'autoriser que des ouvriers nord-coréens travaillent dans des conditions proches de l'esclavage en Russie tandis que leurs salaires servent à financer des programmes d'armes nucléaires remet en question l'engagement de la Russie en tant que partenaire pour la paix. De même, le pétrole brut chinois continuant d'alimenter les raffineries de la Corée du Nord, les États-Unis se demandent si la Chine est déterminée à régler un problème qui a de graves répercussions sur la sécurité de ses propres citoyens. Récemment, le régime nord-coréen a tenté de montrer que les sanctions imposées par les Nations Unies étaient préjudiciables aux femmes et aux enfants. Mais il s'agit d'un régime qui, en toute hypocrisie, dépense des milliards pour ses programmes nucléaires et de missiles balistiques, tandis que sa propre population souffre d'une immense pauvreté. Le régime pourrait nourrir et prendre en charge les femmes, les enfants et les citoyens ordinaires de la Corée du Nord s'il optait pour le bien-être de sa population plutôt que pour la mise au point d'armes.

La République populaire démocratique de Corée a le choix : faire marche arrière, abandonner son programme d'armes nucléaires illégal et rejoindre la communauté des nations, ou continuer à condamner sa population à la pauvreté et à l'isolement. C'est au régime de Pyongyang qu'incombe en dernier ressort la responsabilité du bien-être de sa population. La Corée du Nord prétend que mener son programme d'armes nucléaires est une étape essentielle pour la survie du régime. En faisant ce choix, la Corée du Nord a nui à sa propre sécurité, et son économie est désormais encore plus isolée et déconnectée de l'économie mondiale.

Nous avons dit clairement que toutes les options restaient envisageables pour défendre notre nation, mais nous ne souhaitons pas, nous ne voulons pas entrer en guerre avec la Corée du Nord. Les États-Unis prendront toutes les mesures nécessaires pour se défendre contre une agression de la Corée du Nord, mais nous gardons l'espoir que la diplomatie aboutira à une solution.

Comme je l'ai dit cette semaine, la Corée du Nord doit renoncer durablement à son comportement menaçant avant que des négociations puissent commencer. La Corée du Nord doit mériter de retrouver une place à la table des négociations. La campagne de pression doit continuer, et elle se poursuivra jusqu'à ce que la dénucléarisation soit réalisée. Dans l'intervalle, nous maintiendrons nos voies de communication ouvertes. Aujourd'hui, nous avons un message que le Conseil a déjà entendu et que nous continuerons de répéter : les États-Unis ne laisseront pas le régime de Pyongyang prendre le monde en otage. Nous continuerons, aujourd'hui comme à l'avenir, de tenir la Corée du Nord responsable de son comportement irresponsable et menaçant. Nous demandons à tous les États représentés ici de se joindre à nous en toute souveraineté pour protéger l'ensemble de nos populations. Nous demandons également à tous d'entreprendre un effort unifié pour parvenir à une dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Suède.

Mme Wallström (Suède) (*parle en anglais*) : La situation sur la péninsule coréenne représente la plus grande menace à la paix et la sécurité auxquelles le monde est aujourd'hui confronté. Le programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée atteste, comme nous l'avons déjà entendu, d'un mépris flagrant envers ses obligations internationales. La République populaire démocratique de Corée ne cesse de violer le droit international, y compris de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Ses actions sont

également contraires aux normes mondiales existantes contre les essais nucléaires, énoncées dans le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, ainsi qu'aux normes mondiales de non-prolifération.

Le Conseil s'est maintes fois réuni cette année – il me semble que la présente séance est la seizième – pour se pencher sur les essais illégaux d'armes nucléaires et de missiles balistiques réalisés par la République populaire démocratique de Corée. À chaque séance, les membres du Conseil ont condamné ces actes de provocation à l'unanimité et avec la plus grande fermeté. Le monde n'accepte pas les programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, et il est impératif que nous continuions d'agir dans l'unité.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué l'importante séance de ce jour. Je me félicite tout particulièrement que les représentants de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée soient parmi nous aujourd'hui. Faisons en sorte que la présente séance soit un pas vers le dialogue.

Je tiens à saisir cette occasion pour transmettre les cinq messages suivants directement à la République populaire démocratique de Corée. Premièrement, elle doit mettre fin à toutes les provocations; deuxièmement, elle doit prendre part à un dialogue crédible et constructif; troisièmement, elle doit respecter les résolutions du Conseil de sécurité et s'acquitter de ses obligations internationales; quatrièmement, elle doit abandonner ses programmes nucléaires et de missiles de façon complète, vérifiable et irréversible; et, cinquièmement, elle doit de nouveau adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au régime de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'adoption de la résolution 2375 (2017) cette année a durci les sanctions ciblées contre la République populaire démocratique de Corée. Elle a mis en place le régime de sanctions le plus rigoureux jamais imposé dans le cadre du système des Nations Unies. Pour que ces sanctions aient l'effet escompté, il est indispensable et urgent que nous veillions à leur mise en œuvre complète et universelle. À cette fin, il faut nous doter de ressources supplémentaires à tous les niveaux, notamment pour améliorer la surveillance et renforcer les capacités de façon ciblée. Nous contribuons activement, par l'intermédiaire de l'Union européenne, à appuyer ces efforts.

Cette semaine, le Conseil a débattu de la gravité de la situation des droits de l'homme et de la précarité de la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.8130). La situation humanitaire des habitants de la République populaire démocratique de Corée suscite toujours de graves préoccupations. C'est, assurément, au Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée qu'incombe la responsabilité du bien-être de la population nord-coréenne. Dans le même temps, il est de la plus haute importance que les exemptions humanitaires prévues par le régime des sanctions soient respectées. Il faut donc répondre comme il convient aux informations selon lesquelles la capacité des organisations humanitaires internationales à fournir une assistance aurait été réduite. Comme l'a souligné le Secrétaire général, il est également urgent d'accroître le financement d'une aide humanitaire vitale en République populaire démocratique de Corée.

Au cours de l'année écoulée, les tensions n'ont pas cessé de s'intensifier sur la péninsule coréenne. Elles ont à présent atteint un niveau très dangereux, et je crois que nous voulons tous faire prévaloir un sentiment d'urgence à cet égard. Les actes de provocation se sont accompagnés d'un durcissement de la rhétorique d'affrontement. Dans un tel contexte, le risque d'erreur, de malentendu et de mauvais calcul est élevé.

Parallèlement à la mise en œuvre effective du régime de sanctions, nous devons redoubler d'efforts pour réduire les tensions afin de faire avancer les perspectives d'un règlement global. Les sanctions à elles seules ne permettront pas de trouver une solution à la situation actuelle. Il faut d'urgence intensifier les efforts diplomatiques et trouver des moyens créatifs qui permettront d'ouvrir la voie à un règlement pacifique, diplomatique et politique. La question doit être traitée sans préjudice, et nous devons être disposés à étudier aussi bien les nouveaux accords et propositions que les précédents. À cet égard, il faut également étudier les possibilités de coopération et d'arrangements en matière de sécurité régionale. La Suède contribue à ces efforts diplomatiques et se félicite de la récente visite du Secrétaire général adjoint Jeffrey Feltman en République populaire démocratique de Corée.

Le Conseil a la responsabilité principale de maintenir la paix et la sécurité. Le monde entier a les yeux tournés vers ce qui se passe ici et redoute les conséquences que pourrait avoir une nouvelle escalade de la crise sur la péninsule coréenne. Nous devons

épuiser toutes les voies diplomatiques et toutes les possibilités de dialogue. Nous devons agir d'urgence, car les conséquences d'un échec seraient catastrophiques.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite maintenant le Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine à prendre la parole.

M. Klimkin (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence japonaise et vous-même personnellement, Monsieur le Ministre, d'avoir convoqué la présente séance. Je voudrais, bien sûr, remercier également le Secrétaire général de sa mise à jour très utile.

La poursuite du développement par la Corée du Nord de son programme nucléaire et de missiles continue de miner le régime mondial de désarmement et de non-prolifération. Les derniers événements ont prouvé que Pyongyang persévère dans son attitude arrogante et provocatrice, faisant fi du droit international et des appels répétés qui lui ont été adressés pour qu'il cesse ses activités illégales.

Les actes de provocation sans précédent de la Corée du Nord au cours des deux dernières années ont entraîné l'imposition du régime de sanctions le plus rigoureux de l'histoire. La résolution 2375 (2017), adoptée à l'unanimité en réponse au sixième et plus puissant essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée, a envoyé un signal très clair à Pyongyang, l'exhortant, en particulier, à ne pas procéder à d'autres lancements de missiles ni essais nucléaires et à s'abstenir de toute autre provocation. Dans le même temps, le Conseil de sécurité a indiqué la voie à suivre pour trouver une issue à la crise, en réaffirmant notamment son attachement à un règlement pacifique, diplomatique et politique de la situation, tout en confirmant la souveraineté de la République populaire démocratique de Corée et en soulignant la nécessité de poursuivre les efforts en vue de réduire les tensions et de promouvoir les perspectives d'un règlement global.

Quelle a été la réponse à cette résolution? Un autre essai de missile! En dépit de tous les efforts politiques et diplomatiques qui ont été déployés pour limiter les ambitions agressives de Pyongyang, la Corée du Nord a fait un pas de plus vers l'acquisition d'un arsenal nucléaire pleinement opérationnel. La militarisation croissante a déjà eu de graves incidences sur les moyens de subsistance de sa population, qui continue de faire face à d'énormes difficultés du fait des pénuries chroniques de biens et de services de base. En sus de détourner des ressources qui devraient être consacrées aux besoins urgents de sa population pour financer son programme nucléaire et de missiles, la République populaire démocratique de Corée continue de se soustraire aux sanctions.

L'évolution récente de la situation, en particulier le lancement d'un missile balistique intercontinental le mois dernier, suggère que Pyongyang ne s'intéresse nullement à la reprise des négociations. Nous sommes d'avis – et c'est un avis que beaucoup autour de cette table partagent – que seule une mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité pourra nous rapprocher d'un changement de tendance. Avant cela, toutefois, le Conseil doit être prêt à adopter des mesures supplémentaires en cas de nouvelles provocations. La crise de longue date qui sévit sur la péninsule coréenne a des implications mondiales, ce qui soulève la question de savoir ce que la communauté internationale doit faire pour empêcher qu'une menace nucléaire n'émerge à l'avenir dans d'autres régions du monde. Selon moi, le cas de la Corée du Nord comporte fondamentalement deux enseignements importants pour la communauté internationale.

Premièrement, il montre ce qui peut se produire lorsque des armes de destruction massive sont obtenues par des acteurs irresponsables. Aujourd'hui, Pyongyang fait du chantage à l'ensemble de la région – en fait, au monde entier – en menaçant d'utiliser ses capacités nucléaires et balistiques sans même réfléchir aux conséquences et aux répercussions possibles. C'est pourquoi nous continuons de voir des défis nouveaux et en évolution constante se poser au régime de non-prolifération. Malheureusement, il est de plus en plus difficile pour le Conseil de réagir à l'unisson. Très souvent, nous sommes témoins de la politique de certains pays qui refusent de reconnaître que le régime nord-coréen représente une menace fondamentale. Ceux qui cherchent des excuses à Pyongyang doivent comprendre que pour les habitants du Japon, de la République de Corée et d'autres pays, les alertes concernant les missiles lancés par la Corée du Nord sont devenues une réalité de la vie. Que l'on imagine seulement ce qu'ils doivent ressentir en étant réveillés en sursaut par le hurlement des sirènes dans le calme du petit matin.

Deuxièmement, l'apaisement ne marche jamais face à des ambitions agressives. Qui plus est, les concessions et l'inaction de la communauté internationale ne font qu'encourager les auteurs. Nous en avons déjà été témoins dans les années 30 et nous

le voyons aujourd'hui en Europe et ailleurs. C'est pourquoi la communauté internationale doit afficher une position claire et sans compromis – je le répète, sans compromis – pour défendre le droit international, quel que soit le lieu où il est violé et quels qu'en soient les auteurs. Cette position ne doit pas se limiter aux déclarations sur la nécessité absolue de défendre les droits de l'homme, la paix et la sécurité. Nous avons besoin d'actions et de réponses rapides et appropriées.

Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à l'émergence d'un certain nombre de foyers de tensions instables dans différentes parties du monde. Nous avons également vu un État doté de l'arme nucléaire tester avec succès une technique de déstabilisation à long terme et mener une agression contre ses voisins, des États souverains. Malheureusement, mon pays en a également été victime.

Au début de ce mois, nous avons célébré le vingt-troisième anniversaire de la signature du Mémorandum concernant les garanties de sécurité liées à l'adhésion de l'Ukraine au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), signé à Budapest. En échange de la renonciation volontaire par l'Ukraine à son arsenal nucléaire, les trois États nucléaires se sont engagés à respecter son indépendance et sa souveraineté ainsi que ses frontières existantes. Les signataires du mémorandum ont également réaffirmé leur obligation de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de l'Ukraine et de ne jamais permettre que leurs armes soient utilisées contre l'Ukraine.

Je voudrais rappeler au Conseil que l'octroi de garanties de sécurité à l'Ukraine par les États nucléaires était une condition préalable à son adhésion au TNP. Je tiens également à souligner que le Mémorandum est déposé auprès du Secrétariat de l'ONU, conformément à l'Article 102 de la Charte des Nations Unies, et certifié par le Secrétaire général en tant qu'accord international. Toutefois, les obligations énoncées dans ce document sont insidieusement violées par la Russie, l'un des signataires et le bénéficiaire des armes nucléaires basées en Ukraine jusqu'en 1994. Mon pays a ainsi été victime d'une violation fondamentale de ses frontières au mépris flagrant des normes et principes du droit international, de la Charte des Nations Unies, de l'Acte Final d'Helsinki et d'un certain nombre d'autres accords, dont le Mémorandum de Budapest.

Du fait de l'occupation illégale de la Crimée et de l'agression russe qui se poursuit dans la région ukrainienne du Donbass, les autorités nationales de réglementation ukrainiennes ne sont pas en mesure de contrôler comme il se doit le réacteur de recherche utilisant de l'uranium faiblement enrichi, à Sébastopol, ni les deux dépôts de stockage nucléaire, encore moins les plus de 1 200 sources de radionucléides. Je tiens ici à rappeler le cadre juridique pour l'application des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique en Ukraine, y compris dans la République autonome de Crimée et à Sébastopol. Qui plus est, lorsque nous parlons de la nécessité de préserver et de renforcer le régime de non-prolifération nucléaire, nous devons également garder à l'esprit que l'occupation continue du territoire de l'Ukraine par un État doté de l'arme nucléaire a entraîné une expansion *de facto* de la zone géographique du déploiement des armes nucléaires.

L'agression militaire russe contre l'Ukraine, ainsi que les provocations systématiques de la Corée du Nord, son client, ont dangereusement déséquilibré le système de sécurité internationale et nui à l'efficacité et à la fiabilité du régime de non-prolifération. Pour que le monde ne plonge pas dans le chaos, il nous faut rester unis pour veiller au respect du droit international. Il faut rester unis pour garantir l'application du principe de responsabilité pour ces violations – qu'elles soient le fait d'États nucléaires reconnus ou de ceux qui cherchent désespérément à accéder à ce statut. Ce qui n'aura pas lieu.

M. Field (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Ministre des affaires étrangères Kono de nous avoir réunis dans le cadre de cette importante séance sous la présidence japonaise du Conseil de sécurité. Je remercie aussi le Secrétaire général AntónioGuterres de son exposé détaillé sur les menaces et problèmes que représentent pour nous tous les agissements déstabilisants de la République populaire démocratique de Corée.

Je voudrais tout d'abord parler du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il a été et est encore un grand succès diplomatique, et reste la pierre angulaire de la sécurité internationale. En tant que signataires de ce Traité, nous avons tous bénéficié de ses garanties. Il est de notre responsabilité et dans notre intérêt à tous de veiller à ce que tous les pays honorent leurs engagements et s'acquittent de leurs obligations au titre du Traité et des accords connexes; c'est là aussi notre devoir en tant que membres du Conseil et en tant qu'acteurs internationaux responsables. Nous devons tous respecter nos règles collectives, défendre nos valeurs

et nous œuvrer de concert au Conseil pour sauvegarder le système de sécurité internationale dont profite toute l'humanité. La Corée du Nord foule aux pieds ce système et nos valeurs collectives. Cette semaine, les membres du Conseil ont entendu (voir S/PV.8130) des récits terrifiants et épouvantables sur la brutalité avec laquelle le régime traite ses propres ressortissants – on parle de femmes qui ont été forcées par le régime de noyer leurs nouveau-nés au nom de la pureté raciale. Il y a eu de multiples exemples de violations des droits de ressortissants étrangers, notamment des ressortissants de votre propre pays, Monsieur le Président.

Nous sommes réunis une fois encore aujourd'hui pour condamner le programme d'armes nucléaires illégal et dangereux de la Corée du Nord. Kim Jong Un affirme qu'il veut être un acteur responsable et qu'il désire apporter sécurité et prospérité à son peuple. Les agissements du régime, illustrées par des violations systématiques des droits de l'homme et son programme d'armes nucléaires, indiquent exactement le contraire. La quête par la Corée du Nord d'armes nucléaires intercontinentales est de plus en plus déstabilisante pour nous tous. La Corée du Nord a procédé à quelque 20 tirs de missiles balistiques cette année. Nous avons été les témoins de trois tirs de missiles balistiques intercontinentaux et de deux tirs de missiles qui ont survolé le territoire du Japon dans sa partie septentrionale. En réaction à ces agissements, le Conseil a décidé à l'unanimité et de façon appropriée d'imposer les sanctions les plus strictes à la Corée du Nord. La communauté des nations a exprimé sa condamnation catégorique du régime en prenant au sérieux ces sanctions, qui ont commencé, bien entendu, à avoir un impact. Nous avons tous la responsabilité de veiller à ce que ces sanctions soient intégralement et dûment appliquées afin qu'elles aient l'effet souhaité.

Maintenant que les marchands d'armes nord-coréens découvrent que les routes habituelles vers leurs clients sont fermées, les diplomates de ce pays s'efforcent de procéder à des transactions bancaires pour acquérir des biens en contrebande et ses exportateurs de main-d'œuvre se rendent compte que leurs contrats ne sont pas renouvelés. C'est pourquoi nous devons non seulement maintenir la pression, mais l'accroître. Nous devons partager informations et expertise pour empêcher la Corée du Nord d'utiliser des sociétés écrans ou des canaux illicites pour contourner les sanctions. Nous devons tous coopérer pleinement avec le Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée, un groupe éminemment compétent et professionnel chargés du suivi de l'application des sanctions imposées à la Corée du Nord. Nous saluons vivement son action, que nous continuerons d'appuyer activement.

Il faut qu'il soit clair que si nous mettons en œuvre des sanctions c'est pour contraindre Kim Jong Un à choisir entre deux voies. Celle qu'il est en train de suivre actuellement accentuera la pauvreté et l'isolement de son pays et représentera une menace pour la sécurité non seulement de la Corée du Nord mais du monde entier. Il peut et doit choisir de changer de cap. Il peut choisir de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et rejoindre la communauté des pays respectueux de la loi. Il peut choisir de laisser les Nord-Coréens s'exprimer et commercer librement. Telle est la voie véritable qui mène à la sécurité et à la prospérité des Nord-Coréens. Seul Kim peut maintenant faire ce choix, et nous devons tous œuvrer de concert ici pour le convaincre de faire le bon choix. Notre message à Kim Jong Un et à son régime doit donc être clair et unifié : pour le bien-être de ses citoyens et aux fins de la sûreté de ses voisins et du monde, il doit changer de cap. J'espère que le représentant nord-coréen présent parmi nous aujourd'hui relayera ce message de fermeté à Pyongyang.

Nous devons tous œuvrer de concert et utiliser tous les outils diplomatiques et économiques à notre disposition pour transmettre ce message d'intransigeance. Soyons résolus et tenons-nous à nos valeurs. Le monde attend de nous tous réunis ici aujourd'hui que nous défendions notre système de sécurité internationale. Pour le bien des générations futures, nous devons à présent nous montrer à la hauteur de ce défi.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : L'Égypte continue de condamner dans les termes les plus vifs les activités de la République populaire démocratique de Corée qui consistent à mettre au point des armes nucléaires et à tirer des missiles balistiques, en violation des résolutions applicables du Conseil de sécurité, étant donné qu'elles menacent la paix et la sécurité internationales et régionales. Cette position est donc basée sur l'attachement résolu de l'Égypte à maintenir la crédibilité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et celle du Conseil de sécurité. L'Égypte est également favorable à ce que le système des Nations Unies dans son ensemble traite les atteintes au régime de non-prolifération de façon décisive et sérieuse, sans discrimination ni politique du deux poids, deux mesures. En effet, nul n'ignore que l'Égypte attache une grande importance au respect, par toutes les parties, du consensus contraignant qui s'est dégagé autour du fait que le Traité sur la non-prolifération des

armes nucléaires (TNP) est l'un des plus importants piliers du système de sécurité internationale en place, et sur la nécessité pour le Conseil de sécurité de réagir à toute menace contre ce système et autres agissements susceptibles d'entraver son universalisation de façon coordonnée et sans discrimination.

L'Égypte reconnaît également que les violations répétées des résolutions du Conseil par la République populaire démocratique de Corée menacent la paix et la sécurité internationales. Elles mettent aussi dangereusement en péril la stabilité de l'Asie du Nord-Est et la sécurité nationale de pays qui entretiennent des relations amicales avec l'Égypte, tels que le Japon et la République de Corée. Ainsi, l'Égypte engage instamment la République populaire démocratique de Corée à cesser sans délai toute violation des résolutions et tout agissement allant à leur encontre. Nous l'engageons à s'abstenir de toute escalade susceptible d'accroître les tensions et l'instabilité et, partant, de compromettre la paix et la sécurité régionales et internationales, et à adhérer de nouveau et sans plus tarder au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté de l'arme nucléaire et au régime des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique..

L'Égypte réaffirme la nécessité pour le Conseil de sécurité et tous les organismes des Nations Unies d'assumer leurs responsabilités à cet égard et de s'attacher à trouver une solution durable et pacifique à la situation très alarmante qui a cours dans la péninsule coréenne. Un tel règlement doit permettre d'éliminer toutes les armes nucléaires du régime et d'instaurer une paix durable entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, conformément aux dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Dans ce cadre, il faudrait notamment déployer des efforts en faveur de la reprise des négociations et de la création des conditions favorables à cette fin, en vue de briser le cercle vicieux actuel de violations persistantes par la République populaire démocratique de Corée des résolutions du Conseil de sécurité.

Jusqu'à présent, le Conseil de sécurité s'est contenté d'imposer de nouvelles sanctions sans définir des perspectives politiques claires pour le règlement de la crise. En conséquence, la situation continuera de se détériorer, ce qui risque de provoquer une véritable catastrophe internationale. À cet égard, l'Égypte a suivi avec intérêt la visite effectuée ce mois à Pyongyang par M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, la première du genre effectuée par un haut fonctionnaire des Nations Unies depuis 2010. Nous estimons qu'il est impératif de maintenir le contact et le dialogue avec la République populaire démocratique de Corée si nous voulons préserver les chances de relancer les négociations et le dialogue en vue de parvenir à une solution pacifique à cette crise grave, qui a des implications pour notre sécurité collective. À cet égard, nous voudrions remercier M. Feltman pour son exposé du 12 décembre sur les résultats de sa visite.

Nous insistons sur la nécessité de maintenir les contacts et le dialogue. Nous ne devons pas perdre espoir dans la capacité de la communauté internationale à parvenir à un règlement pacifique qui satisfait aux dispositions adoptées de commun accord relatives au désarmement nucléaire et à l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne, qui figurent dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine tient à remercier le Secrétaire général, M. Guterres, de son exposé.

La Chine est fermement opposée au développement par la République populaire démocratique de Corée de ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La Chine exhorte la République populaire démocratique de Corée à mettre en œuvre ces résolutions.

Depuis le début de l'année 2017, la situation dans la péninsule coréenne a été marquée par des tensions. Alors que la République populaire démocratique de Corée a continué à effectuer des essais nucléaires et des lancements de missiles, au mépris de l'opposition exprimée par l'ensemble de la communauté internationale, les parties concernées ont continué à étendre leurs manœuvres militaires et à intensifier leurs démonstrations de force. L'escalade des tensions, qui risque de conduire à une situation incontrôlable dans la péninsule coréenne, n'est dans l'intérêt d'aucune des parties.

La question nucléaire dans la péninsule coréenne, qui a des causes historiques profondes, se pose depuis plus de deux décennies et s'inscrit actuellement dans un contexte grave et complexe. Lorsque nous examinons l'évolution de la question nucléaire dans la péninsule coréenne, nous constatons que lorsque les parties concernées se rapprochent et se respectent mutuellement, il est possible de trouver des solutions.

En revanche, lorsque les parties campent sur leurs positions et ne tiennent pas compte de la sécurité des uns et des autres, la situation se détériore. Actuellement, la péninsule coréenne se trouve dans un cercle vicieux de gesticulations et de confrontation, ce qui n'incite guère à l'optimisme pour l'avenir. Cependant, tout espoir de paix n'est pas perdu. Il existe toujours des possibilités de négocier et le recours à la force est une option inacceptable. La Chine estime que toutes les parties concernées doivent avoir à l'esprit l'objectif plus général du maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne, aborder la situation avec calme, faire des choix judicieux et prendre des mesures concrètes.

Premièrement, il faut mettre fin immédiatement aux discours et aux mesures qui portent atteinte à la dénucléarisation et à la paix et à la sécurité de la péninsule coréenne. Il faut aussi apaiser la situation sans plus tarder. Les positions dures de la partie des parties concernées ne font qu'exacerber les tensions, approfondir les divisions et porter atteinte à la confiance mutuelle. Par conséquent, de telles positions ne sont pas dans l'intérêt de la sécurité des parties. Les parties concernées doivent rester calmes et faire preuve de retenue pour éviter que la situation dans la péninsule coréenne ne s'aggrave et ne devienne incontrôlable. Elles doivent créer les conditions nécessaires pour inverser la tendance actuelle.

Deuxièmement, il faut agir conformément à l'esprit et à la lettre des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée et promouvoir un règlement approprié de la question nucléaire dans la péninsule coréenne. Depuis 2016, le Conseil a adopté à l'unanimité une série de résolutions relatives à la République populaire démocratique de Corée. Ces résolutions représentent la volonté collective de la communauté internationale et énoncent des obligations internationales qui doivent être respectées par toutes les parties. Toutes les parties doivent appliquer intégralement et strictement ces résolutions. Il faut renforcer les mesures de non-prolifération afin d'enrayer le développement des programmes d'armes nucléaires et de missiles de la République populaire démocratique de Corée et promouvoir activement un règlement pacifique par des moyens diplomatiques et politiques. Dans le même temps, il faut éviter toute incidence négative sur les moyens de subsistance des populations de la République populaire démocratique de Corée et sur les efforts d'aide humanitaire dans le pays. Les sanctions unilatérales prises sans l'autorisation du Conseil de sécurité sapent l'unité du Conseil et portent atteinte aux droits et intérêts légitimes d'autres pays. Par conséquent, il faut éviter de recourir à ce genre de mesures.

Troisièmement, il faut que toutes les parties assument leurs responsabilités et s'acquittent des obligations qui leur incombent. La situation actuelle dans la péninsule coréenne n'a pas été causée par une seule partie. Il ne sert à rien de faire porter à une seule partie la responsabilité de résoudre ce problème. Les parties concernées doivent essayer de se rapprocher au lieu de se rejeter la faute. En outre, elles ne doivent pas essayer de se soustraire à leurs responsabilités en rejetant la faute sur les autres. Les États-Unis se sont engagés à ne pas rechercher un changement de régime, à ne pas renverser le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée, à ne pas promouvoir l'accélération des efforts en vue de la réunification de la péninsule coréenne et à ne pas déployer ses troupes au nord du 38e parallèle. Nous espérons que les États-Unis traduiront ces quatre engagements en mesures concrètes.

Quatrièmement, il faut rester engagé en faveur du règlement pacifique de la situation et de la reprise du dialogue et des négociations dans les meilleurs délais. La sécurité est au cœur de la question nucléaire dans la péninsule coréenne. Par conséquent, la solution passe inévitablement par la prise en compte, de manière équilibrée, des préoccupations en matière de sécurité de toutes les parties, y compris de la République populaire démocratique de Corée. La question nucléaire dans la péninsule coréenne ne saurait être réglée par des moyens militaires. Le recours à la force ne peut qu'entraîner des conséquences désastreuses pour la péninsule. Les sanctions sont un moyen de parvenir à une fin et non une fin en soi. L'histoire nous a appris que le dialogue et les négociations sont un moyen utile d'apaiser les tensions et de faire avancer la dénucléarisation dans la péninsule coréenne. Les parties concernées doivent utiliser les sanctions comme un moyen de pression en vue de la reprise du dialogue et des négociations. Il faut remettre la question nucléaire dans la péninsule coréenne sur la bonne voie d'un règlement pacifique par le dialogue et les négociations, et ce, dans les meilleurs délais.

La Chine est un voisin proche de la péninsule coréenne, et à ce titre, a toujours été engagée en faveur de la dénucléarisation de la péninsule, de la préservation de la paix et de la stabilité dans la péninsule et d'un règlement de la situation par le dialogue et les négociations. La Chine ne veut pas que la péninsule coréenne devienne le théâtre de la guerre ou du chaos.

La Chine a toujours appuyé et appliqué intégralement et strictement les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée. Ce faisant, la Chine a consenti plus d'efforts et payé un plus lourd tribut que quiconque. Il est irresponsable de mettre en doute ou de remettre en question les efforts consentis par la Chine. Étant donné la situation actuelle dans la péninsule, la Chine a proposé une approche fondée sur une « double suspension », à savoir la suspension par la République populaire démocratique de Corée de ses activités liées aux armes nucléaires et aux missiles parallèlement à la suspension par les États-Unis et la République de Corée de manœuvres militaires à grande échelle. Nous avons également proposé une approche à deux volets, qui vise à faire progresser simultanément la dénucléarisation de la péninsule et la mise en place d'un mécanisme de paix dans la péninsule. Par ailleurs, la Fédération de Russie a proposé une approche progressive en vue du règlement de la question de la péninsule coréenne.

Sur la base de ces propositions, le 4 juillet, la Chine et la Fédération de Russie ont publié une déclaration conjointe proposant une feuille de route pour le règlement de la question de la péninsule coréenne. L'initiative conjointe proposée par la Chine et de la Russie est réaliste et réalisable et vise à promouvoir le règlement pacifique de la question nucléaire et le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule. Par conséquent, nous espérons que les parties concernées appuieront cette proposition et y réagiront favorablement.

Pour des raisons historiques, les séquelles de la guerre froide se font toujours sentir dans la péninsule coréenne. C'est la cause profonde de la persistance de la question nucléaire sur la péninsule coréenne et de l'absence de solution à cette question. Les parties, des deux côtés, doivent rejeter la mentalité de la guerre froide sous toutes ses formes, mettre en place un système de sécurité commune global, durable et fondé sur la coopération, et rechercher un règlement pacifique à la question nucléaire coréenne grâce au dialogue et à la diplomatie afin de parvenir, le plus rapidement possible, à la dénucléarisation de la péninsule coréenne et de garantir la sécurité et la tranquillité à long terme de l'Asie du Nord-Est, dans l'intérêt des peuples des pays de la région.

La Chine est disposée à œuvrer de concert avec les parties et la communauté internationale et à continuer à jouer un rôle positif et constructif dans la réalisation de cet objectif.

M. Delattre (France) : Je remercie la présidence japonaise du Conseil pour la convocation de cette séance importante, ainsi que le Secrétaire général pour son intervention très éclairante.

La France est profondément préoccupée par la détérioration de la situation dans la péninsule coréenne et par les risques considérables qui en résultent pour notre sécurité à tous. Cette année, le régime nord-coréen aura mené 20 tirs de missiles balistiques, dont trois de nature intercontinentale, et un essai nucléaire d'une ampleur inégalée, et nous nous serons réunis à 17 reprises, dont 12 fois en urgence. La Corée du Nord constitue aujourd'hui une menace existentielle pour nos partenaires dans la région et je tiens à les assurer de notre solidarité totale face à cette situation inacceptable.

Cette accumulation, sans précédent, d'agissements illicites de plus en plus déstabilisateurs trace le chemin d'une dangereuse escalade. Les risques ne sont pas seulement réels et avérés; ces risques ont d'ores et déjà atteint un niveau inacceptable et augmentent de jour en jour. C'est pourquoi l'inaction et la faiblesse ne sont pas une option. À partir de là et pour la France, notre action doit être guidée par trois priorités.

La première priorité, c'est de faire preuve de lucidité face à l'extrême gravité de la situation. Les progrès tous azimuts de la Corée du Nord dans le domaine des capacités nucléaires, dans celui des capacités balistiques et probablement dans le domaine chimique, changent profondément la donne. De régionale, la menace est devenue mondiale; de virtuelle, elle est devenue immédiate. En un mot, et ne nous y trompons pas, cette menace est sans précédent ni équivalent.

Or le régime nord-coréen n'a jusqu'ici démontré aucune intention de reculer, au contraire. Par la poursuite au pas de charge de ses programmes nucléaires et balistiques illicites, il continue de bafouer ses obligations internationales et de défier le Conseil, et cela au détriment de sa propre population. Je relève ainsi que la situation dramatique des droits de l'homme en Corée du Nord ne fait que s'aggraver, comme nous avons eu l'occasion de le rappeler au début de cette semaine (voir S/PV.8130). Quant à la situation humanitaire, c'est bel et bien aussi le régime nord-coréen qui en est le premier responsable.

Face à cette situation aussi dangereuse que volatile, et c'est mon deuxième point, la fermeté doit être notre ligne centrale d'action. D'abord parce que la spirale dangereuse dans laquelle s'est engagé le

régime nord-coréen menace les fondements mêmes de notre système de sécurité collective, que nous avons la responsabilité de préserver.

Il est essentiel de réagir à cette mise à l'épreuve du régime de non-prolifération et d'éviter toute impunité, qui ouvrirait mécaniquement la voie à d'autres remises en cause. Ce qui est en jeu, c'est notre capacité à assurer notre sécurité, mais aussi à enrayer le bouleversement des équilibres stratégiques en Asie et, au-delà, la stabilité stratégique qui fonde la paix et la sécurité.

Dans ce cadre, notre réaction doit articuler deux volets principaux. Il est indispensable d'abord de mettre en œuvre les sanctions existantes de manière stricte et intégrale, face à la redoutable inventivité des réseaux nord-coréens pour contourner nos décisions et échapper à leurs effets. Chacun le sait, l'inégale mise en œuvre des sanctions nuit en effet gravement à l'efficacité de notre action collective. Leur bonne application relève de la responsabilité de tous les États Membres, à commencer par ceux qui siègent au Conseil.

Nous devons aussi réagir systématiquement et avec détermination à toutes les provocations nord-coréennes afin de prévenir la poursuite de l'escalade et de préserver le régime de non-prolifération. Si elle s'obstine à braver nos injonctions et à ignorer nos appels à la raison, la Corée du Nord ne nous laissera ainsi pas d'autre choix que celui du renforcement des sanctions, étant entendu que les sanctions ne sont pas un objectif en soi – elles visent le régime pour ce qu'il fait et non ce qu'il est.

La troisième et ultime priorité doit rester l'horizon de la diplomatie au service d'une solution politique. Nous ne fermons pas et n'avons jamais fermé la porte au dialogue. Tous nos efforts visent au contraire à convaincre Pyongyang de revenir à la table des négociations et d'accepter de négocier sur son programme nucléaire et balistique. Mais, force est de le constater, face à l'obstination de la Corée du Nord, seule une pression maximale peut aujourd'hui nous permettre de retrouver le chemin de la négociation.

La France est favorable, bien sûr, à une reprise des discussions, mais il appartient au régime nord-coréen de donner des signaux concrets de sa propre volonté de discuter. Le plus tôt sera le mieux.

La conviction de la France, c'est que la pression maximale sur le régime nord-coréen est notre meilleur levier pour permettre un dialogue, qui est lui-même la condition d'un règlement politique. À l'inverse, tout ce qui serait perçu par le régime nord-coréen comme un aveu de faiblesse ou l'expression de divisions entre nous l'encouragerait à poursuivre ses provocations et accentuerait objectivement le risque d'une montée aux extrêmes.

Pour le dire simplement et nettement, la grande fermeté à laquelle la France appelle le Conseil est donc notre meilleur antidote face au risque de guerre et notre meilleure chance d'ouvrir la voie au dialogue et donc à la solution politique que nous recherchons.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la présidence japonaise du Conseil d'avoir organisé cette séance de haut niveau très importante et fort opportune sur la question de la République populaire démocratique de Corée, séance que nous nous félicitons de vous voir présider, Monsieur le Ministre. Notre ministre aurait lui aussi été présent aujourd'hui s'il n'y avait pas eu la réunion du Conseil des ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Forum de haut niveau pour la revitalisation, qui doivent tous deux se tenir dans les prochains jours à Addis-Abeba.

Nous remercions le Secrétaire général António Guterres pour son exposé sur le sujet de nos discussions d'aujourd'hui, sujet qui, d'après ce que nous comprenons, a été parmi les questions abordées durant sa visite à Tokyo. Nous partageons son opinion, par conséquent, qu'on ne soit pas surpris si nous répétons dans la présente déclaration certains des éléments mis en avant par le Secrétaire général.

Nous nous imaginons très bien le degré d'angoisse et d'inquiétude qui règne au Japon face aux essais de missiles balistiques répétés de la République populaire démocratique de Corée. Nous savons que la plupart de ces missiles ont atterri dans la Zone économique exclusive du Japon et que certains ont même survolé son territoire. Il n'est pas très difficile de comprendre à quel point cette question est sensible pour le peuple et le Gouvernement japonais, le Japon étant le seul pays à avoir été victime d'une attaque nucléaire.

Mais les activités nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée ne représentent pas un grave danger que pour le Japon et l'Asie du Nord-Est. En fait, il n'est pas de plus grande menace à la paix et à la sécurité mondiales à l'heure actuelle que le risque de catastrophe nucléaire qui pèse sur la péninsule coréenne. Nul besoin d'être un expert en la matière pour savoir qu'aucune guerre sur

la péninsule ne serait limitée. La possibilité qu'elle se propage ne peut être exclue. C'est pourquoi tous les efforts diplomatiques possibles doivent être déployés pour éviter cette situation potentiellement dangereuse, qui pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour la région et le monde en général.

À ce stade, il est devenu évident qu'il n'existe pas d'autre option qu'une démarche pacifique et diplomatique pour régler la crise sur la péninsule coréenne. À cet égard, il faut tout faire pour apaiser les tensions accrues et éviter les mauvais calculs, notamment en rouvrant des canaux de communication si aucun n'est actuellement disponible. Nous ne nous faisons aucune illusion quant au fait que la question de la République populaire démocratique de Corée ne se réglera pas du jour au lendemain, mais il est absolument essentiel que toutes les parties commencent à prendre des mesures concrètes, même minimes, pour générer la confiance nécessaire, car cela pourrait permettre d'ouvrir la voie à la reprise du dialogue et des négociations en vue de trouver une solution globale et durable à la question de la République populaire démocratique de Corée, mais aussi de réaliser la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Tout le monde s'entend sur le fait qu'il est primordial de préserver la paix et la sécurité en Asie du Nord-Est.

Nous avons accueilli avec une grande satisfaction la visite du Secrétaire général adjoint Jeffrey Feltman en République populaire démocratique de Corée; c'est la première visite d'un haut représentant de l'ONU dans ce pays depuis 2010. C'est une avancée modeste mais importante dans la bonne direction, et nous apprécions vivement l'exposé très utile qui nous a été présenté sur la teneur des conversations qu'il a eues avec les représentants nord-coréens à Pyongyang. Ce qu'a montré cette visite est que l'engagement de l'ONU, en particulier les bons offices du Secrétaire général, pourrait s'avérer utile. Même si rien de concret n'est ressorti de la visite de M. Feltman, nous estimons que ses divers entretiens pourraient nous permettre de mieux comprendre la manière de penser de Pyongyang et nous aider à élaborer une stratégie de coopération pour ramener la République populaire démocratique de Corée à la table des négociations. Ceci est, selon nous, essentiel.

Dans l'intervalle, la mise en œuvre pleine et effective des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité par tous les États Membres reste cruciale – comme l'a souligné le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) dans l'exposé qu'il a présenté au Conseil (voir S/PV.8127) sur les travaux du Comité en 2017 – afin de

> « créer des conditions propices à la reprise des négociations, tout en entravant le développement des programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée ».

Hormis cela, je tiens à souligner la nécessité de prêter attention à la situation humanitaire dans le pays. Nous espérons que les récents échanges entre l'ONU et le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée permettront d'améliorer la fourniture d'une aide humanitaire vitale aux personnes qui en ont besoin. Cela pourrait également contribuer à renforcer une confiance mutuelle qui est actuellement non existante. Nous saluons la présence du représentant de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

Enfin, seule l'unité du Conseil nous permettra de désamorcer la situation dangereuse sur la péninsule coréenne, et à ce tournant crucial, il est tout à fait justifié de mettre l'accent sur ce qui pourrait contribuer à améliorer la coopération entre les membres du Conseil en vue de garantir la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Nous ne devons pas perdre espoir en la possibilité de réaliser cet objectif.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous vous remercions, M. Kono, de présider la présente séance, et nous remercions le Secrétaire général de son exposé concernant la situation sur la péninsule coréenne. Nous traversons indubitablement une des phases les plus tendues et dramatiques de l'évolution de la situation sur place. Nous pouvons dire sans exagération que la paix dans cette région est mise à rude épreuve et que le risque d'une transformation de la confrontation en un conflit ouvert est plus élevé que jamais. La rhétorique militaire, à laquelle s'ajoute une démonstration de force irréfléchie entre les parties, est à l'origine d'une situation qui pousse le monde entier à se demander si une guerre va éclater. Comme nous le savons, dans des circonstances aussi tendues, un geste mal avisé ou mal interprété pourrait avoir de terribles conséquences.

La Russie observe avec préoccupation l'évolution dangereuse de la situation dans la région. Il va sans dire que nous sommes unis dans notre condamnation des provocations de Pyongyang relatives aux missiles

nucléaires, qui ont suivi une trajectoire dangereuse au cours des 18 derniers mois. Un acte tel que le dernier lancement, qui a été effectué depuis le territoire nord-coréen sans aucun avertissement et a mis en péril la vie de citoyens ordinaires qui utilisaient les transports maritimes et aériens dans la région, est absolument inacceptable. Nous rejetons tout acte de cette nature commis par la République populaire démocratique de Corée, qui nous conforte dans notre appui à toutes les sanctions pertinentes imposées par le Conseil de sécurité, que nous appliquons à la lettre. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à ralentir ses programmes interdits et, en tant qu'État non doté d'armes nucléaires, à revenir vers le régime de non-prolifération du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à se replacer sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cependant, il doit être clair pour tout le monde que la République populaire démocratique de Corée ne risque pas de renoncer à son programme de missiles nucléaires tant qu'elle a le sentiment que sa sécurité est directement menacée, et c'est exactement la manière dont Pyongyang perçoit les manœuvres et exercices réguliers et à grande échelle que mènent les États-Unis et leurs alliés dans la région.

Nous confirmons notre volonté d'appliquer les sanctions internationales contre la République populaire démocratique de Corée. Cela dit, nous avons souligné à maintes reprises que ces mesures ne doivent pas être une fin en soi, mais plutôt un moyen d'amener les pays à participer à des négociations constructives sur les questions de fond. La diplomatie ne se résume pas aux sanctions, et les sanctions n'ont rien à voir avec la diplomatie, en dépit des efforts que déploient certains partenaires pour nous convaincre du contraire – ou tout du moins, elles ne représentent pas la diplomatie traditionnelle, mais sont plutôt un instrument de persuasion direct utilisé lorsque toutes les autres méthodes ont échoué. L'arsenal diplomatique comporte un large éventail d'autres méthodes. Toutes les décisions du Conseil relatives aux sanctions doivent obligatoirement être assorties d'une composante politique, ce que de nombreuses personnes oublient malheureusement pour ne se concentrer que sur les restrictions.

Il sera impossible de régler la question du nucléaire sur la péninsule coréenne en se contentant d'imposer des sanctions et de faire pression sur Pyongyang. Les sanctions ne doivent pas être utilisées pour étrangler la République populaire démocratique de Corée sur le plan économique ou aggraver la situation humanitaire dans le pays. Ceci s'applique en particulier aux restrictions unilatérales, qui touchent des secteurs civils n'ayant rien à voir avec le programme de missiles nucléaires du pays et sont une des raisons de la profonde détérioration des conditions de vie de la population. En outre, les restrictions unilatérales qui contournent ou intensifient les mesures prises par le Conseil de sécurité minent l'efficacité des décisions du Conseil de sécurité visant à promouvoir le règlement politique de la situation sur la péninsule coréenne, sans parler des dégâts causés aux intérêts juridiques de pays tiers. D'ailleurs, j'informe le Secrétaire d'État des États-Unis que les travailleurs nord-coréens présents en Russie ne travaillent pas dans des conditions d'esclavage mais sur la base d'un accord intergouvernemental conclu avec la République populaire démocratique de Corée qui garantit leurs droits. Et puisque je m'adresse au Secrétaire d'État, j'ajoute que nous espérons sincèrement que ses quatre « non » deviendront le fondement de l'approche des États-Unis en vue de régler la crise sur la péninsule coréenne.

En ce qui concerne le régime de sanctions du Conseil de sécurité, il faut reconnaître que les dérogations humanitaires prévues ne fonctionnent pas. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en a récemment informé le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006). L'interdiction de correspondre avec des banques situées en République populaire démocratique de Corée complique non seulement les achats de vivres et de produits à l'étranger pour l'économie nationale, mais également le financement des organismes des Nations Unies toujours présents dans le pays.

Évidemment, le fait que la République populaire démocratique de Corée refuse d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité qui la concernent est inacceptable. Mais des tentatives quelconques de régler les problèmes que la région connaît de longue date par la seule action militaire ne le sont pas non plus. Il suffit de penser à l'histoire de la Guerre de Corée pour le comprendre. Dans la situation actuelle, nous demandons instamment à toutes les parties concernées de prévenir une nouvelle escalade des tensions qui accompagne chaque nouveau cycle de réactions et de répliques. Nous devons reconsidérer la politique de pression et d'intimidation mutuelles. Elle n'aboutit à rien. Nous jugeons qu'il essentiel d'aborder la situation de façon globale pour y remédier. La dénucléarisation de la péninsule coréenne ne sera pas possible sans une normalisation de la situation sur les plans militaire et politique; un renoncement au renforcement de l'infrastructure militaire, notamment le déploiement

dans la région d'éléments du système antimissile mondial des États-Unis; une réduction de l'ampleur des manœuvres; et la création d'un climat de confiance entre les États de l'Asie du Nord-Est.

Malheureusement, nous avons pu observer récemment l'inverse. En octobre et décembre, à deux mois et demi de silence de la part de Pyongyang, Washington et ses alliés ont répondu par l'organisation de manœuvres et d'exercices non prévus et sans précédent aux frontières de la République populaire démocratique de Corée, ainsi que par l'introduction de nouvelles sanctions unilatérales et l'inscription du pays sur la liste des États qui soutiennent le terrorisme. Toutes ces mesures nous amènent à nous interroger quant à la sincérité de toutes les déclarations sur la préférence est donnée aux approches pacifiques pour le règlement de la crise concernant la République populaire démocratique de Corée.

Nous demandons aux parties prenantes de prendre immédiatement des mesures concrètes en vue de faire retomber les tensions. En particulier, il serait bon d'annuler les exercices militaires réguliers qui sont prévus. Il va sans dire que Pyongyang doit aussi cesser ses essais de missiles nucléaires. Nous sommes prêts à nouer une coopération plus étroite avec tous les partenaires afin de parvenir au règlement rapide des problèmes qui se posent dans la péninsule coréenne, par le seul moyen possible, à savoir l'action politique et diplomatique, et à la faveur d'un dialogue tenu dans le respect mutuel. Tel est le but qui sous-tend la feuille de route présentée par la Russie et la Chine en vue d'un règlement. Nous appelons toutes les parties engagées dans la préparation et la tenue des Jeux olympiques en Corée du Sud de s'abstenir de tout type de provocation ou d'initiative mal avisée durant les préparatifs et la tenue des Jeux olympiques en Corée du Sud et de mettre ce temps à profit pour trouver comment obtenir un règlement politique et diplomatique.

Pour terminer, je veux m'adresser à M. Klimkin, le Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, qui s'est exprimé aujourd'hui dans cette salle, et lui conseiller, lorsqu'il honore le Conseil de sécurité de sa présence, qu'il le fasse à des séances où ses contes de fées sur ce qui se passe en Ukraine auront au moins un vague lien avec la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général Guterres de son exposé instructif sur cette question très grave. La situation relative à la Corée du Nord est un point sur lequel nous avons tous une position unifiée.

Premièrement, nous ne voulons pas d'un élargissement du club des États dotés d'armes nucléaires et nous n'accepterons pas les aspirations de quelque État à acquérir des moyens atomiques. Le Kazakhstan est et reste un partisan actif du désarmement et de la non-prolifération nucléaires, objectifs qui peuvent, à notre avis, être atteints par un renforcement de la confiance et en trouvant un compromis pragmatique pour établir une coexistence mutuellement sûre et pacifique.

Deuxièmement, les agissements irresponsables de la République populaire démocratique de Corée qui consistent à tirer des missiles et à faire des essais nucléaires sont reconnus comme la violation la plus grave des résolutions du Conseil de sécurité. Le Kazakhstan a fait l'expérience de toutes les conséquences dévastatrices des essais nucléaires et soutient par conséquent leur interdiction au XXIe siècle. Malheureusement, à ce jour, nous ne sommes toujours pas en mesure de donner effet au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui pourrait faire disparaître les essais. Nous devons mettre hors la loi les essais nucléaires dans le monde moderne.

Troisièmement, la République populaire démocratique de Corée devrait satisfaire aux exigences de toutes les résolutions du Conseil de sécurité. Seul un respect intégral et strict de ces résolutions peut donner lieu à un allègement du régime de sanctions imposé à Pyongyang. Il est dans l'intérêt du Gouvernement nord-coréen de s'engager dans un dialogue de fond et de reprendre les négociations pour éviter que son comportement irresponsable ait des conséquences négatives irréversibles. À cet égard, nous recommandons de mettre à profit les récents contacts entre le Secrétariat et le Gouvernement nord-coréen pour élargir les possibilités de coopération pacifique et d'action diplomatique. Il est opportun de réduire le risque d'un conflit et d'une nouvelle détérioration d'une situation humanitaire déjà difficile, compte tenu des coupes budgétaires, qui peut gravement compliquer la vie des citoyens ordinaires du pays.

La situation qui a cours actuellement dans la péninsule coréenne est plus tendue et dangereuse que jamais. Nous devons prévenir tout mauvais calcul potentiel et nous efforcer d'atténuer le risque d'une escalade du conflit. Tous les camps doivent éviter les discours et agissements préjudiciables. Il nous faut identifier et créer les conditions requises pour maintenir

les contacts établis entre l'ONU et Pyongyang. La séance d'aujourd'hui envoie à la Corée du Nord le message clair que la voie nucléaire n'offrira aucune garantie quant à la sécurité et au bien-être de son propre peuple et de tous les autres.

Le choix du Kazakhstan de ne pas chercher à se doter d'armes nucléaires peut servir de guide pratique à la République populaire démocratique de Corée et à d'autres pays qui s'efforcent d'acquérir des capacités nucléaires. Nous avons bâti et consolidé notre indépendance et gagné le respect de la communauté internationale en renonçant aux armes nucléaires. Mon président a fait preuve d'une volonté politique forte en débarrassant notre pays des armes et essais nucléaires dans un environnement très difficile et une période de transformation radicale de l'ordre mondial. Le temps a montré que c'était la bonne décision. Je remercie le Secrétaire d'État Rex Tillerson d'en avoir fait mention lors du dernier débat en date qui s'est tenu dans cette salle au sujet de la République populaire démocratique de Corée (voire S/PV.8053). Nous appelons donc les dirigeants de la Corée du Nord à renoncer aux armes nucléaires dans l'intérêt de tous.

M. Rosselli Frieri (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je remercie le Ministre Kono de présider nos travaux aujourd'hui, et le Secrétaire général António Guterres pour son exposé. Nous partageons l'inquiétude de la présidence japonaise et du Conseil de sécurité et estimons que la tenue du présent débat tombe à point nommé. Il revêt une importance particulière à un moment où la situation qui règne dans la péninsule coréenne constitue la principale menace à la paix et à la sécurité internationales.

La prolifération des armes de destruction massive – qu'elles soient nucléaires, chimiques ou biologiques – fait peser une menace grave et réelle sur la paix et la sécurité internationales. Ces armes ne doivent être utilisées par quiconque en quelque circonstance que ce soit. L'Uruguay rappelle avec insistance que, pour les questions de désarmement et de non-prolifération, il incombe à tous les États de respecter strictement leurs obligations découlant du droit international, telles que celles qui leur sont faites en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des dispositions de la Charte des Nations Unies.

À de nombreuses occasions, l'Uruguay a catégoriquement condamné les essais nucléaires et tirs de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord. Il continuera de le faire si ce pays persiste dans son attitude menaçante et ne cesse pas d'enfreindre les résolutions du Conseil de sécurité. L'Uruguay demande une fois de plus à la Corée du Nord d'abandonner ses programmes nucléaires de façon complète, vérifiable et irréversible et de mettre fin immédiatement à toutes les activités connexes, notamment le tir de missiles à technologie balistique. Nous l'exhortons à revenir vers le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le régime de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Les sanctions imposées étaient une tentative d'amener le Gouvernement nord-coréen à la table des négociations. Toutefois, et en dépit de tous les appels lancés par la communauté internationale pour engager le dialogue, il n'a pas été possible jusqu'à présent d'ouvrir la porte aux négociations, alors qu'il faut nécessairement passer par là pour débloquer la situation. Les sanctions imposées à la Corée du Nord doivent être appliquées complètement et effectivement par tous les États Membres. En même temps, elles ne doivent pas entraîner des effets négatifs sur la population. Nous sommes donc inquiets des informations selon lesquelles les sanctions pourraient avoir des effets indésirables sur la situation humanitaire du pays, et par conséquent, nous pensons qu'il serait utile d'effectuer une analyse attentive de la situation.

Tout au long de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité, l'Uruguay a appuyé toutes les mesures prises par le Conseil au sujet de la Corée du Nord. De même, sur ce sujet, il a maintenu une position en faveur de toutes les initiatives tendant au dialogue. Il n'y a pas de solution militaire au problème nord-coréen. La solution pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne doit être pacifique, au moyen de négociations diplomatiques qui aboutissent à un accord politique entre les parties. C'est cela que nous devons viser sans plus attendre, avant qu'il ne soit trop tard et que nous ayons à déplorer les conséquences d'une catastrophe considérable.

Nous apprécions tout particulièrement la visite récente du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltmann, en Corée du Nord, qui a représenté un pas concret et dans la bonne direction, après un laps de temps extrêmement long. Il est essentiel de maintenir ouverte une voie de communication entre l'ONU et le Gouvernement nord-coréen, qui permette de créer les conditions propices à un retour aux négociations.

Pour ce faire, il sera également nécessaire de prendre en compte les intérêts et préoccupations

légitimes de toutes les parties concernées par cette question. Par conséquent, les efforts visant à susciter la confiance entre les parties devront s'intensifier. En tant que Membres de l'ONU, le dialogue est la seule option possible.

M. Seck (Sénégal) **:** Le Sénégal remercie le Japon d'avoir organisé cette séance publique et se réjouit de vous voir, Monsieur le Ministre Taro Kono, présider vous-même ce débat sur la question de la non-prolifération des armes de destruction massive, et remercie également le Secrétaire général, M. António Guterres, pour sa déclaration qui a contribué à enrichir nos débats.

Nous voici pour la énième fois réunis dans cette enceinte pour discuter de la non-prolifération en République populaire démocratique de Corée, et à chaque fois, le Sénégal, mon pays, a réaffirmé sa ferme condamnation des nombreux actes de défiance que ce pays a lancés à la communauté internationale en général, et au Conseil de sécurité en particulier, notamment 17 tirs de missile balistique, dont deux intercontinentaux, et un sixième essai nucléaire en septembre dernier, que les autorités nord-coréennes ont elles-mêmes présenté comme le test d'une bombe à hydrogène d'une ampleur jamais égalée.

Nous sommes assurément face à une nouvelle donne, car avec le nouvel essai réussi de tir de missile balistique intercontinental du 29 novembre dernier, la République populaire démocratique de Corée, après avoir méthodiquement poursuivi son programme dans le domaine des armements nucléaires et des missiles, affiche plus que jamais sa détermination à acquérir, si ce n'est déjà le cas, une capacité nucléaire militaire.

Le Sénégal y voit une atteinte grave au régime de non-prolifération, avec pour effet d'exacerber considérablement une tension déjà très vive dans la péninsule coréenne et bien au-delà. Elle constitue également une menace grave non seulement pour les populations de la péninsule et de la région, mais aussi pour la sécurité de la navigation aérienne dans cette partie du monde caractérisée notamment par un peuplement et un trafic aérien des plus denses.

Dans ce contexte, c'est le Conseil de sécurité qui est confronté à un sérieux défi, car en dépit de toutes les résolutions, de toutes les sanctions et autres mesures qu'il a prises à son encontre, la République populaire démocratique de Corée, loin d'abandonner ses ambitions nucléaires, va jusqu'à remettre en cause la compétence même du Conseil à examiner le problème que pose son programme illégal.

Et comme l'adoption récente des résolutions 2371 (2017) et 2375 (2017) n'a rien changé, la question se pose de savoir ce qu'il faudrait faire de plus pour amener ce pays à respecter ses obligations internationales dans ce domaine, et cela d'une manière claire, irréversible et vérifiable. Pour tenter de répondre à cette question, mon pays, tenant compte de ce que nous convenons tous qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise, en appelle à une solution globale, pacifique et négociée, à travers un dialogue franc et loyal. Il exhorte instamment la République populaire démocratique de Corée à reprendre sa place d'antan, qu'elle avait malheureusement choisi de quitter alors que se poursuivaient les pourparlers à six.

Le Sénégal appelle instamment la République populaire démocratique de Corée au respect de ses obligations internationales, et souligne en même temps que les mesures ciblées, prises à juste raison, dans la dernière résolution du Conseil de sécurité pour répondre au défi que constitue le programme nucléaire et balistique nord-coréen, doivent s'intégrer dans une stratégie politique globale, seule à même d'engager les parties à un dialogue franc pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne, ceci avec le soutien agissant de la communauté internationale, pour créer ainsi les conditions d'une coexistence enfin pacifique des pays et des peuples de la région.

C'est dire que les États Membres doivent redoubler d'efforts et appliquer pleinement les obligations énoncées dans les différentes résolutions, car l'absence d'une volonté politique réelle mais aussi l'insuffisance des capacités de bien des pays membres ne feraient que favoriser la prolifération. Le Sénégal est d'avis que nous devons œuvrer à renforcer l'autorité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), à travers son universalisation et le respect des engagements antérieurement convenus.

En effet, nous sommes convaincus qu'œuvrer à l'universalisation du TNP et à l'application de ses dispositions pertinentes, de même qu'agir de façon résolue pour l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, constituent des jalons importants vers le désarmement général et complet.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) **:** Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier la présidence japonaise du Conseil d'avoir organisé cet important

débat, ainsi que le Secrétaire général de son exposé. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, de s'être rendu à Pyongyang la semaine passée, et nous appuyons les efforts que déploie l'ONU pour ouvrir une voie de communication avec les autorités nord-coréennes afin de limiter le risque d'escalade involontaire.

Il ne peut y avoir d'ambiguïté dans notre analyse du scénario actuel. La détérioration dont nous avons été témoins l'année passée est une conséquence directe des activités déstabilisantes et illégales du régime nord-coréen. Cette menace est immédiate et mondiale. Une fois de plus, nous exprimons toute notre solidarité avec les citoyens japonais et sud-coréens, et nous ne pouvons oublier le sort de la population nord-coréenne, tandis que son gouvernement consacre son énergie et ses ressources à la mise au point d'armes de destruction massive illégales.

Nous avons vu à plusieurs reprises comment les provocations sans précédent du régime, avec le développement de capacités nucléaires et balistiques, ont réactivé les tensions dans la péninsule coréenne et au-delà, ce qui, selon nous, constitue une des plus graves menaces actuelles à la paix et à la sécurité internationales. Nous condamnons fermement ces activités et demandons à la Corée du Nord de respecter ses obligations internationales. Par ailleurs, nous appelons la République populaire démocratique de Corée à abandonner son programme d'armes chimiques et à adhérer immédiatement à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, comme le demande la résolution 2371 (2017).

Il est évident qu'un conflit dans la péninsule coréenne serait catastrophique pour la région et pour le monde. C'est pourquoi la réponse du Conseil à la situation en République populaire démocratique de Corée cette année a été énergique et efficace. Trois nouvelles résolutions ont été adoptées, qui prévoient l'ensemble de sanctions le plus complet mis en place en une génération. Nous avons également pris d'importantes mesures supplémentaires, tant au niveau de l'Union européenne qu'au plan national. L'Italie a récemment suspendu la procédure d'accréditation de l'Ambassadeur désigné de la République populaire démocratique de Corée à Rome.

Les sanctions visent à atteindre trois objectifs principaux : premièrement, faire en sorte que le régime nord-coréen comprenne que de nouvelles provocations n'aboutiront qu'à son isolement accru; deuxièmement, empêcher la République populaire démocratique de Corée de tirer parti de la nature interdépendante de l'économie mondiale pour financer son programme d'armes illégal; et troisièmement, mettre en place le levier qui poussera le régime à modifier ses politiques de manière vérifiable, ouvrant ainsi la voie à un règlement politique fondé sur une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. Je tiens à souligner que cette stratégie ne sera pleinement couronnée de succès que si deux conditions sont réunies : premièrement, une mise en œuvre pleine et entière des sanctions par tous les États Membres de l'ONU; et deuxièmement, le maintien de l'unité du Conseil sur cette question.

En tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), l'Italie s'est efforcée d'améliorer l'application des sanctions tout au long de cette année. Mais il reste de nombreux défis à relever. Un régime de sanctions aussi structuré et aussi ample exige des échanges constants avec les États Membres, afin de combler les lacunes en matière d'information. En outre, de nombreux pays se heurtent à des problèmes de capacité. Il faut également régler une question de calendrier. Les délais accusés dans la transposition dans la législation nationale des dispositions relatives aux sanctions sont susceptibles de donner la possibilité d'y échapper. C'est également pourquoi il est crucial de soumettre en temps voulu des rapports nationaux de mise en œuvre. Or, bien que nous ayons constaté une augmentation régulière à cet égard au cours de l'année écoulée, il est possible de faire mieux. Je tiens à souligner qu'il est important et urgent que tous les États Membres présentent des rapports de mise en œuvre pour toutes les résolutions assorties de sanctions concernant la République populaire démocratique de Corée.

Enfin, je tiens à réaffirmer que les sanctions ne visent pas à avoir des conséquences négatives imprévues sur la situation humanitaire dans le pays, laquelle continue de susciter de graves préoccupations, même s'il faut rappeler que c'est le régime de la République populaire démocratique de Corée qui est responsable au premier chef d'améliorer les conditions de vie de sa population. Nous poursuivons le dialogue avec toutes les parties prenantes pertinentes sur cette question. La semaine dernière, j'ai présidé une réunion fructueuse du Comité des sanctions visant à régler la situation humanitaire. Dans ce contexte, nous appelons de nouveau les acteurs humanitaires à tirer pleinement parti des exemptions pertinentes prévues dans les diverses résolutions du Conseil de sécurité et, dans

le même temps, nous estimons que des échanges plus opportuns et plus systématiques entre les organismes des Nations Unies et le Comité 1718 pourraient grandement contribuer à prévenir les obstacles inutiles qui entravent la fourniture d'une aide humanitaire critique au peuple nord-coréen.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, nous tenons à saluer votre présence parmi nous au Conseil de sécurité aujourd'hui, Monsieur le Ministre japonais des affaires étrangères, pour diriger nos débats. De même, nous remercions le Secrétaire général António Guterres de son exposé.

La Bolivie, État constitutionnellement pacifique, promeut la culture du dialogue et du droit à la paix ainsi que la coopération entre les peuples du monde, dans le plein respect de la souveraineté, en s'appuyant sur la diplomatie entre les peuples. À cet égard, notre Constitution interdit la fabrication et l'utilisation d'armes chimiques, biologiques et nucléaires sur le territoire bolivien.

En notre qualité de pays constitutif de la première zone densément peuplée au monde à s'être déclarée exempte d'armes nucléaires par le biais du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, plus connu sous le nom de Traité de Tlatelolco, ainsi que de la première région à s'être proclamée zone de paix, nous demandons que cet exemple soit répliqué dans d'autres régions du monde.

À cet égard, la Bolivie exprime sa condamnation ferme et énergique des tirs de missiles balistiques et des essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée, et nous appelons ce pays à abandonner son programme nucléaire et de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible, ainsi qu'à respecter les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité et à adhérer de nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Nous soulignons qu'il importe de respecter la Charte des Nations Unies, qui dispose que le Conseil de sécurité est le seul organe juridique habilité à décider quelles mesures seront prises pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales, ce qui exclut par là-même toute action unilatérale.

C'est pourquoi nous rejetons toute provocation ou application de sanctions unilatérales, qui non seulement constituent une violation flagrante du droit international, mais compromettent en outre les efforts et l'action d'organisations multilatérales telles que la nôtre, en faisant prévaloir la juridiction et la législation nationale d'un État sur un autre, violant ainsi les principes de l'égalité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États. En conséquence, nous exhortons toutes les parties impliquées à éviter d'attiser les tensions et de hausser le ton, et nous appelons à mettre un terme à cette spirale de l'affrontement et de la menace du recours à la force militaire. Il faut bien comprendre qu'il n'existe pas d'issue militaire à la situation sur la péninsule coréenne.

Les sanctions imposées par les résolutions adoptées par le Conseil ne doivent pas être une fin en soi; elles doivent contribuer à rapprocher les parties de la table des négociations, en vue de reprendre le dialogue pour parvenir à un règlement pacifique, diplomatique et politique qui aboutisse à la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Cette année, le Conseil de sécurité a déjà adopté trois résolutions assorties de sanctions de plus en plus sévères qui, en fonction de l'ampleur de leur mise en œuvre, auront également des répercussions sur la population civile, ce qui pourrait avoir des conséquences humanitaires. Nous considérons que, comme en disposent ces résolutions, il est non seulement nécessaire de s'employer à mettre en œuvre ces sanctions mais également de renouer avec le dialogue et, pour ce faire, la reprise les pourparlers à six est primordiale.

Dans ce sens, nous renouvelons notre appui à l'initiative chinoise de suspension réciproque, qui permettrait d'obtenir une cessation simultanée des activités dans la péninsule coréenne. D'un côté, la République populaire démocratique de Corée mettrait immédiatement un terme à ses essais nucléaires et tirs de missiles balistiques et, de l'autre, tous les exercices militaires unilatéraux ou conjoints dans la région cesseraient également. De la même manière, nous réaffirmons notre appui à la proposition sino-russe et sa feuille de route qui, à ce jour, constitue la seule proposition concrète à avoir été présentée pour régler la situation.

En droite ligne des efforts consentis pour contribuer à établir des mécanismes de dialogue, nous tenons à souligner la visite effectuée il y a quelques jours en République populaire démocratique de Corée par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman. Nous espérons que les voies de communication qui ont pu être mises en place resteront ouvertes afin d'entamer un nouveau chapitre dans lequel

priment un dialogue sans conditions et le renforcement de la confiance mutuelle.

Enfin, ma délégation tient à dire que nous nous réunissons aujourd'hui en une période de grandes tensions dans le monde mais, en ce qui concerne la situation sur la péninsule coréenne, nous considérons que nous avons l'occasion de lancer un dialogue susceptible de faire prévaloir la stabilité dans la région et d'atteindre une paix juste et durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de l'Ukraine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Klimkin (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais réagir à ce qu'a dit le représentant de la Fédération de Russie il y a quelques instants. S'agissant de sa remarque concernant l'utilisation du format idoine pour aborder différentes questions, nous considérons globalement que la Russie a enfreint le Mémorandum de Budapest sur les garanties de sécurité et violé divers engagements juridiques contractés par écrit ou non, créant ainsi un climat d'impunité, qui a contribué à la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

J'ai écouté votre déclaration, Monsieur le Président, dans laquelle vous avez parlé de la situation en République populaire démocratique de Corée, une situation qui se caractérise par des violations du droit international, des sanctions et l'enlèvement de personnes. Je me suis rendu compte que ce même discours pourrait également s'appliquer à la Russie – violations du droit international, sanctions, enlèvement de personnes. Nous sommes donc aux prises avec un grand État voyou et un petit État voyou; la seule différence, c'est la taille.

Je voudrais également réagir à une remarque qui, selon moi, relève d'une logique tordue, irresponsable et franchement stupéfiante. Le représentant de la Fédération de Russie a dit que le programme d'armes nucléaires et de missiles de la Corée du Nord était, d'une certaine façon, une réponse aux exercices menés autour de la péninsule coréenne. Or, cette année, la Russie a mené des manœuvres militaires gigantesques au Bélarus, tout en essayant de tromper tout le monde sur leur objectif et leur ampleur. Donc, si je suis la logique de la Fédération de Russie, je devrais maintenant demander que mon pays devienne une puissance nucléaire et développer un programme de missiles. D'une certaine façon, cette logique totalement irresponsable pourrait déclencher demain une course aux armements nucléaires dans le monde entier. Je pense donc que nous devons cesser de trouver des excuses à tous les comportements voyous. Voilà le fond de ma pensée, et je voulais simplement saisir cette occasion pour le préciser à nouveau.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Fédération de la Russie pour faire une autre déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je serai bref. Je ne vais pas entamer une discussion de fond avec le Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine. Je suis heureux de voir qu'il y a beaucoup de monde dans cette salle aujourd'hui, parce qu'ils peuvent ainsi constater par eux-mêmes le manque de respect dont fait preuve la délégation ukrainienne à l'égard du Conseil de sécurité et d'autres États Membres.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères de la République de Corée.

M. Cho Hyun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Je remercie également le Secrétaire général de son exposé.

Je voudrais tout d'abord remonter dans le temps et revenir à décembre 2016. Le Conseil avait adopté les résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016), en réaction aux quatrième et cinquième essais nucléaires de la Corée du Nord dans l'espoir que cela induirait un changement de comportement dans ce pays. Or, nous voilà en décembre 2017 et la situation s'est encore détériorée. Cette année, la Corée du Nord a procédé à un autre essai nucléaire et lancé 20 missiles balistiques. C'est vrai, la communauté internationale a réagi en renforçant et en mettant en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité, tout en poursuivant ses efforts visant une reprise du dialogue. Ces efforts n'ont cependant pas suffi à ramener la Corée du Nord à la table des négociations pour engager des pourparlers sur la dénucléarisation.

Il y a quelques semaines à peine, la Corée du Nord a lancé son missile balistique intercontinental le plus avancé. Elle a ensuite affirmé s'être dotée d'une force nucléaire d'État. Nonobstant les évaluations divergentes, ce qui est certain, c'est que la Corée du Nord en est au stade final de l'acquisition d'armes nucléaires. Si elle y parvient, cela modifiera fondamentalement la situation sécuritaire dans la région et au-delà. De nombreux commentateurs soulignent que cela va aggraver les tensions dans une région déjà fortement militarisée et

s’inquiètent même du risque d’une prolifération nucléaire vers des États voyous et des acteurs non étatiques. La Corée du Nord menace également de détruire les fondements des régimes internationaux de non-prolifération et continue d’infliger des souffrances infinies à son propre peuple. La communauté internationale doit, aujourd’hui plus que jamais, appréhender la gravité et l’urgence de la menace que représente la Corée du Nord et trouver les moyens de mettre un terme à son programme nucléaire et de ramener le pays sur la voie de la dénucléarisation.

Ce qui importe le plus à présent, ce n’est pas de simplement évaluer la menace que pose la Corée du Nord, mais de faire front commun et de prendre des mesures fermes à l’encontre du régime. La Corée du Nord mène une guerre féroce contre la communauté internationale pour imposer sa volonté. Elle veut être reconnue en tant qu’État nucléaire à ses propres conditions. Notre réponse doit être un non catégorique. Nous ne devons pas céder aux provocations perpétuelles de la Corée du Nord, mais au contraire défendre nos principes en réagissant avec toute la vigueur nécessaire à son comportement irresponsable. Dans le même temps, nous ne devons pas nous laisser entraîner dans un conflit ni fermer la porte au dialogue et à la paix. Notre objectif commun est la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord de façon pacifique. Dans ce contexte, je tiens à souligner que les Jeux olympiques d’hiver de 2018 à PyeongChang devraient être une olympiade pour la paix. Mon gouvernement exhorte la Corée du Nord à y participer et à saisir cette occasion pour engager le dialogue.

La Corée du Nord mène également une guerre contre la communauté internationale sur le plan des actions. À maintes reprises, la Corée du Nord a trouvé les failles dans les résolutions du Conseil de sécurité et en a tiré parti. Elle a exploité les maillons faibles de la communauté internationale. Les sanctions ne sont pas une fin en soi. Elles ne visent pas à faire tomber la Corée du Nord, mais à l’amener à la table des négociations pour entamer des pourparlers sur la dénucléarisation. Toutefois, si nous voulons ramener une Corée du Nord récalcitrante à la table des négociations, nous devons combler toutes les lacunes constatées dans l’application des résolutions. À cet égard, nous saluons très sincèrement les efforts déployés par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006).

La communauté internationale a accompli un certain nombre de progrès. Elle a notamment imposé des restrictions à l’approvisionnement en pétrole de la Corée du Nord, interdit l’exportation de ses principaux produits et prohibé l’octroi de permis de travail à l’étranger à ses ressortissants. De nombreux pays, même ceux qui entretiennent des relations de longue date avec la Corée du Nord, se sont ralliés à ces efforts, notamment en expulsant les personnes inscrites sur la liste des sanctions. Le nombre record de rapports présentés sur la mise en œuvre des résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016) témoigne de la prise de conscience accrue de la communauté internationale concernant la menace que représente la Corée du Nord.

Toutefois, dans notre course contre la Corée du Nord, nous devons faire plus – bien plus. Les manœuvres de la Corée du Nord pour contourner les sanctions sont de plus en plus sophistiquées et le régime continue à exploiter tous les maillons faibles, alors que la République de Corée coopère activement avec ses partenaires pour détecter et stopper les tentatives de la Corée du Nord d’échapper aux sanctions et de trouver d’autres moyens de vendre son charbon et d’autres produits interdits, ou d’importer illégalement du pétrole. Je voudrais insister sur le fait qu’aucun d’entre nous ne doit être ce maillon faible et qu’aucun d’entre nous ne doit cautionner les groupes et individus qui aident la Corée du Nord à défier le Conseil. À cet égard, partager les pratiques optimales pour contrer les manœuvres de contournement de la Corée du Nord serait utile pour combler les brèches.

J’ai commencé ma déclaration en rappelant comment s’est terminée l’année 2016 et comment la Corée du Nord a poursuivi, sur un air de défi, sa série de provocations en 2017. Nous ne pouvons pas nous permettre, comme en cette fin de 2017, de nous réunir à nouveau en décembre 2018 avec un sentiment de déjà vu et emplis du regret d’avoir continué sur la même voie sans rien changer. Les membres du Conseil et la communauté internationale doivent redoubler d’efforts pour garantir une application intégrale et effective des sanctions et exercer autant de pression que nécessaire sur la Corée du Nord jusqu’à ce qu’elle revienne à la table de négociation avec une volonté sincère de dénucléarisation.

Nous devons d’urgence et sans équivoque faire comprendre à la Corée du Nord qu’elle payera le prix fort pour ses provocations, qu’elle ne sera jamais acceptée en tant qu’État doté de l’arme nucléaire, et que le dialogue en vue de la dénucléarisation est la seule option viable. La République de Corée réaffirme sa ferme détermination à parvenir à la dénucléarisation de la Corée du Nord et à l’instauration d’une paix durable

dans la péninsule coréenne. Nous œuvrerons étroitement avec tous les pays à cette fin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ja Song Nam (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je veux condamner dans les termes les plus forts le Japon qui, en tant que président du Conseil de sécurité pour le mois de décembre, a saisi de façon malveillante cette occasion pour, à l'instigation des États-Unis, convoquer une séance d'information du Conseil au niveau ministériel sur la non-prolifération en relation avec la République populaire démocratique de Corée. Je me sens obligé de dire que la séance d'aujourd'hui n'est rien d'autre qu'une énième initiative désespérée des États-Unis, qui sont terrifiés par l'incroyable puissance de notre république, laquelle a réussi à atteindre son objectif historique de compléter notre force nucléaire et de construire un arsenal de missiles, comme l'a démontré le grand évènement qui s'est produit en novembre.

Je pense que si on veut discuter de la question de la non-prolifération, le premier pays à qui il faut demander des comptes ce sont les États-Unis – baron de la prolifération verticale et horizontale qui consacre des sommes astronomiques à la modernisation de ses armes nucléaires et entrave par tous les moyens la dénucléarisation du Moyen-Orient, mais aussi au Japon qui détient un stock de plutonium bien plus important que ses besoins et qui cherche toutes les occasions de fabriquer des armes nucléaires. La Corée du Nord s'est dotée de l'arme nucléaire par mesure de légitime défense, inévitable pour défendre notre souveraineté et notre droit d'exister et de nous développer face à la menace et au chantage nucléaires des États-Unis. Si un pays doit être blâmer, ce sont bien les États-Unis, et ils doivent répondre de cette situation.

Il y a aujourd'hui dans le monde plusieurs États dotés d'armes nucléaires, mais aucun n'agit comme les États-Unis, qui continuent de menacer ouvertement d'autres pays avec leurs armes nucléaires et de leur faire du chantage. Il n'y qu'à regarder les sommes que les États-Unis consacrent à l'entretien et à la modernisation de leur arsenal nucléaire pour s'en convaincre. Tout le monde sait que les États-Unis ont plus de 4 000 têtes nucléaires en stock et plus de 150 bombes nucléaires tactiques déployées sur l'ensemble du territoire de leurs alliés de l'OTAN. Et maintenant, ils prévoient de dépenser, au cours des 30 prochaines années, quelque 1 000 milliards de dollars pour l'entretien et la modernisation de leur arsenal nucléaire.

Tous les chiffres que je viens de citer montrent clairement que les États-Unis sont le chef de file de la prolifération nucléaire. Il est troublant aussi de voir le Conseil de sécurité agir comme s'il était l'instrument des États-Unis et surenchérir au lieu de préserver son impartialité, pourtant indispensable pour ses activités, surenchérir au lieu de s'acquitter fidèlement de sa mission de maintenir la paix et la sécurité internationales. Alors même qu'il a ignoré les demandes répétées que nous lui avons adressées pour qu'il se saisisse de la question des exercices militaires conjoints provocateurs et agressifs – illustration la plus manifeste des menaces et du chantage nucléaires des États-Unis –, le Conseil préfère s'aplatir devant les États-Unis et nous imposer des sanctions et faire pression sur nous en condamnant les mesures de légitime défense que nous avons prises.

Chaque fois que les États-Unis et la Corée du Sud organisent des exercices militaires conjoints – qui menacent sérieusement la paix et la sécurité de la péninsule coréenne, de la région et du monde –, la République populaire démocratique de Corée adresse au Conseil de sécurité des lettres à ce sujet. Depuis 2014, ce sont 11 lettres qui lui ont été adressées pour lui demander d'inscrire cette question à son ordre du jour et d'en débattre en urgence. Mais, plutôt que de répondre à nos demandes de se pencher sur ces exercices militaires conjoints agressifs, le Conseil de sécurité a préféré adopter 11 résolutions imposant des sanctions à mon pays et qualifier nos mesures de légitime défense de menace à la paix et à sécurité internationales. Les faits que je viens de citer suffisent amplement à démontrer la partialité, le deux poids, deux mesures et les vains préjugés du Conseil de sécurité.

Comme nous l'avons clairement dit au nom de notre gouvernement, la mise au point et le perfectionnement d'armes stratégiques par la République populaire démocratique de Corée visent uniquement à défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays contre la politique de chantage et de menace nucléaire des États-Unis, et à garantir une vie pacifique à ses citoyens. Nous ne posons par conséquent aucune menace pour aucun pays ni aucune région, pour autant qu'on n'empiète pas sur les intérêts de la République populaire démocratique de Corée. Je réitère une fois encore que notre puissance nucléaire a pour unique objectif de servir d'instrument de dissuasion et est pleinement conforme à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies,

qui consacre le droit naturel de légitime défense et autorise les Membres de l'ONU à prendre des mesures dans l'exercice de ce droit.

Conformément au décret de l'Assemblée populaire suprême adopté le 1er avril 2013, la République populaire démocratique de Corée a mis en place un système et un ordre de stockage et de maintenance de sa technologie et de ses matières nucléaires de qualité militaire absolument infaillibles afin de garantir qu'aucun type de transfert illégal d'armes nucléaires n'aura lieu.

En conséquence, pas un seul cas de prolifération nous concernant n'a été signalé à ce jour. Toutes les données corrompues diffusées par des forces hostiles concernant la prolifération de mon pays sont un complot totalement infondé visant à porter atteinte à la dignité de la République populaire démocratique de Corée, puissant État nucléaire. S'emparer de la question du renforcement de nos mesures défensives nationales n'est rien d'autre qu'une violente tentative d'ingérence.

La détention d'armes nucléaires par la République populaire démocratique de Corée ne peut en aucun cas constituer une violation des lois et règles internationales, puisque la République populaire démocratique de Corée s'est retirée du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, de façon tout à fait justifiée. Parallèlement, il est clair pour tout le monde que la République populaire démocratique de Corée n'empiète sur aucun des intérêts d'autres pays et que la dissuasion nucléaire n'a pour but que la légitime défense et la sauvegarde de la paix dans la région.

La République populaire démocratique de Corée, quoi qu'on en dise, continuera d'avancer résolument et victorieusement vers la réalisation de son destin de première puissance nucléaire et militaire du monde, en développant son arsenal simultanément sur les deux fronts.

Pour conclure, je réaffirme une fois de plus que la République populaire démocratique de Corée, puissance nucléaire responsable et État épris de paix, s'acquittera en tout sincérité de son obligation de non-prolifération devant la communauté internationale et mettra tout en œuvre au service de la noble cause qui consiste à préserver la paix et la sécurité dans le monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Tillerson (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais prendre quelques instants pour répondre aux déclarations faites par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée.

Premièrement, je crois que nous avons déjà entendu toutes ces choses de la part de ce gouvernement. Il ne fait aucun doute que la quête d'un arsenal nucléaire par la République populaire démocratique de Corée constitue une violation flagrante du droit international, remet directement en cause le régime mondial de non-prolifération et menace gravement la paix et la sécurité internationales.

Voilà plus d'une décennie que cet organe le réaffirme à l'unanimité. La communauté internationale condamne l'aspiration de la Corée du Nord à se doter d'un arsenal nucléaire et nous n'accepterons jamais une Corée du Nord nucléaire. Les agissements illicites de la République populaire démocratique de Corée ne peuvent être ignorés ni excusés. La République populaire démocratique de Corée doit être tenue responsable de ses actes.

À cet égard, en réponse à l'idée selon laquelle la source des tensions dans la péninsule ne serait le fait d'aucune des parties, je rappelle qu'il n'y a qu'une seule partie qui a procédé de manière illégale à des détonations de dispositifs nucléaires. Il n'y a qu'une seule partie qui continue de lancer des missiles balistiques intercontinentaux en violation des résolutions du Conseil de sécurité, missiles qui survolent une autre nation souveraine – le Japon – et menacent la sécurité de l'aviation civile parce que ces tirs sont effectués sans notification. Il n'y a qu'une seule partie qui est sous le coup de mesures punitives et coercitives dans le cadre du régime de sanctions le plus strict jamais appliqué, et c'est le régime de Kim Jong Un en Corée du Nord. C'est le seul responsable des tensions, et c'est à ce régime et à lui seul d'en assumer la responsabilité et d'y mettre fin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire quelques remarques de conclusion en ma qualité de Ministre japonais des affaires étrangères.

Le Japon, qui est une nation éprise de paix, s'est toujours consacré à édifier un pays libre et démocratique, respectueux des droits de l'homme et de l'état de droit, et défenseur de la paix et la prospérité dans la région Asie-Pacifique. La voie suivie par le Japon en tant que nation éprise de paix ne changera pas à l'avenir et plus

que jamais nous allons continuer de contribuer à la paix et à la prospérité dans le monde.

Au cours de la séance d'aujourd'hui, nous avons condamné avec la plus grande fermeté les actes de provocation auxquels se livre la Corée du Nord en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous avons une nouvelle fois clairement fait savoir que la communauté internationale n'acceptera jamais une Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire. Je demande à tous les États Membres de mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de porter à son maximum la pression internationale exercée sur la Corée du Nord afin de parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

À l'issue de notre présidence ce mois-ci, le Japon quittera le Conseil de sécurité. Toutefois, nous continuerons à coopérer étroitement avec les membres, ceux qui restent comme les nouveaux arrivants, ainsi qu'avec les non-membres, afin que la question nord-coréenne soit dûment traitée au Conseil.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le représentant de la République de Corée a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je la lui donne.

M. Cho Hyun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je suis dans l'obligation de répondre aux arguments parfaitement regrettables de la Corée du Nord.

Comme plusieurs résolutions du Conseil de sécurité le montrent, la communauté internationale a clairement indiqué, à de multiples reprises, qu'elle ne reconnaîtra jamais la Corée du Nord en tant qu'État doté d'armes nucléaires.

La Corée du Nord doit cesser ses provocations et revenir sincèrement au dialogue en vue de la dénucléarisation. Espérons que la Corée du Nord comprendra que c'est là la seule voie vers un avenir sûr et stable.

La séance est levée à 12 h 40.